

# SÉNAT

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1993 - 1994

---

Annexe au procès-verbal de la séance du 6 avril 1994.

## RAPPORT D'INFORMATION

FAIT

*au nom de la commission des Affaires étrangères, de la défense et des forces armées (1) à la suite d'une mission effectuée en Inde du 6 au 14 février 1994,*

Par MM. Xavier de VILLEPIN, Michel ALLONCLE, Roland BERNARD, Jean-Paul CHAMBRIARD, Yvon COLLIN, Hubert DURAND-CHASTEL, Edouard LE JEUNE,

Sénateurs

---

(1) Cette commission est composée de : MM. Xavier de Villepin, président ; Yvon Bourges, Michel d'Aillières, François Abadie, Guy Penne, vice-présidents ; Jean Garcia, Michel Alloncle, Roland Bernard, Jacques Colliet, secrétaires ; Jean-Luc Bécart, Mme Monique Ben Guiga, MM. Daniel Bernardet, André Bettencourt, André Boyer, Mme Paulette Brisepierre, MM. Michel Caldagues, Paul Caron, Jean-Paul Chambriard, Yvon Collin, Claude Cornac, Charles-Henri de Coasse-Brissac, Michel Crucis, Hubert Durand-Chastel, Claude Estier, Roger Fosse, Gérard Gaud, Jean-Claude Gaudin, Philippe de Gaulle, Jacques Genton, Yves Guéna, Bernard Guyomard, Jacques Habert, Hubert Haenel, Marcel Henry, André Jarrot, Louis Jung, Christian de La Malène, Marc Lauriol, Edouard Le Jeune, Max Lejeune, Philippe Madrelle, Michel Maurice-Bokanowski, Pierre Mauroy, Jean-Luc Mélenchon, Paul d'Ornano, Alain Poher, Michel Poniatowski, André Rouvière, Georges Treille, Robert-Paul Vigouroux, Serge Vinçon, Albert Voilquin.

4  
1  
3, 4

## SOMMAIRE

---

	<u>Pages</u>
<b>INTRODUCTION</b> .....	5
<b>PREMIÈRE PARTIE : LE PROGRAMME DE LA MISSION</b> .....	9
<b>DEUXIÈME PARTIE : LE CARNET DE ROUTE DE LA MISSION</b> ...	13
<b>I - L'entretien avec M. Bathia, Ministre délégué chargé des Affaires extérieures</b> .....	14
<b>II - L'entretien avec le Président de la Chambre du Peuple, M. Patil</b> .....	16
<b>III - L'entretien avec le Président de la Commission des Affaires étrangères du Parlement Indien, M. Vajpayee</b> .....	16
<b>IV - L'entretien avec Mme Heptullah, Vice-Présidente du Sénat indien ( Rajya Sabha )</b> .....	18
<b>V - La visite des installations de Hindustan Aeronautics Limited à Bangalore</b> .....	19
<b>VI - La visite du Centre satellite de Bangalore</b> .....	21
<b>VII - La visite de l'entreprise Titan Watches à Hosur</b> .....	23
<b>VIII - La visite du Central Power Research Institute (CPRI) à Bangalore</b> .....	24
<b>IX - La réunion de travail au Ministère de l'Intérieur</b> .....	25
<b>X - L'entretien avec le Secrétaire général du Ministère de la Défense, M. Nambiar</b> .....	26
<b>XI - L'audience du Premier ministre, M. Rao</b> .....	28
<b>XII - L'audience du Vice-Président de l'Union indienne, M. Narayanan</b> .....	30

<b>XIII - La réunion de travail avec le Secrétaire "Est" du Ministère des Affaires étrangères, M. Haider</b> .....	32
<b>XIV - L'entretien avec le Président de la Commission de la Défense du Parlement, M. Buta Singh</b> .....	33
<b>TROISIÈME PARTIE : RÉFLEXIONS D'ENSEMBLE</b> .....	37
<b>I - Une démocratie politique fragilisée par de puissantes forces centrifuges</b> .....	38
<b>1. La plus grande démocratie du monde ?</b> .....	38
<i>a) Le système politique indien</i> .....	38
<i>b) Une vie politique réelle</i> .....	40
<i>c) La vigueur de la presse écrite indienne</i> .....	45
<i>d) Les droits de l'homme en Inde</i> .....	46
<b>2. De puissantes forces centrifuges</b> .....	49
<i>a) Le Pendjab : l'apaisement ?</i> .....	50
<i>b) Le Jammu et Cachemire : La paix par "guerre lasse" ?</i> .....	51
<i>c) Les Etats du Nord-Est</i> .....	53
<b>II - Une volonté d'ouverture sur le monde en dépit de divergences avec l'Occident et de relations difficiles avec ses deux principaux voisins</b> .....	54
<b>1. L'ouverture sur l'Occident</b> .....	55
<i>a) Le rapprochement avec l'Occident est réel</i> .....	55
<i>b) Il a cependant été freiné par des divergences relatives à la non-prolifération et à la crise du Cachemire</i> .....	55
<b>2. La recherche d'une meilleure insertion régionale</b> .....	56
<b>3. Les relations avec le Pakistan et la Chine</b> .....	57
<i>a) L'Inde et le Pakistan : les frères ennemis</i> .....	58
<i>b) Les "cent fleurs" des relations sino-indiennes</i> .....	60
<b>4. La politique de défense indienne</b> .....	61
<i>a) Une puissance significative</i> .....	61
<i>b) Les contraintes budgétaires nouvelles rendent problématique la modernisation des forces armées indiennes</i> .....	63
<b>III - Une politique de libéralisation économique dont l'application reste timide</b> .....	64
<b>1. La libéralisation de l'économie indienne</b> .....	65
<i>a) La réduction des déficits publics</i> .....	65
<i>b) La dereglementation</i> .....	66
<i>c) La réforme du système bancaire</i> .....	66
<i>d) L'ouverture sur l'extérieur</i> .....	66
<b>2. Un redressement économique qui demeure fragile</b> .....	67
<i>a) Des résultats encourageants</i> .....	67
<i>b) Des hypothèques non négligeables</i> .....	68

	<u>Pages</u>
<i>c) Des atouts encore peu exploités</i> .....	69
<b>IV - Deux défis majeurs : la lutte contre la misère et l'apaisement des tensions entre communautés</b> .....	70
<b>1. La lutte contre la misère</b> .....	70
<i>a) L'un des pays les plus pauvres du monde</i> .....	70
<i>b) Des obstacles au développement</i> .....	71
<b>2. L'apaisement des tensions entre communautés</b> .....	72
<i>a) La montée du nationalisme hindou</i> .....	72
<i>b) La crainte d'un développement de l'islamisme</i> .....	73
<b>V - Le nécessaire renforcement des liens entre la France et l'Inde</b> .....	74
<b>1. Le constat : des relations par trop limitées</b> .....	74
<i>a) Des relations politiques très ténues</i> .....	74
<i>b) Des relations économiques peu importantes</i> .....	75
<i>c) Une coopération culturelle relativement modeste eu égard aux dimensions de l'Inde</i> .....	76
<b>2. Des potentialités favorables pour un renforcement des relations franco-indiennes</b> .....	78
<i>a) Une démocratie</i> .....	78
<i>b) De réelles perspectives économiques</i> .....	78
<i>c) Un pays essentiel pour la stabilité régionale</i> .....	79
<i>d) Une population bientôt égale à celle de la Chine</i> .....	79
<b>3. La Communauté française en Inde</b> .....	79
<b>QUATRIÈME PARTIE : CONCLUSION GÉNÉRALE</b> .....	81
<b>EXAMEN EN COMMISSION</b> .....	87
<b>ANNEXES</b> .....	91
Annexe n° 1 : Quelques données sur l'Inde .....	92
Annexe n° 2 : Statistiques économiques sur l'Inde .....	94
Annexe n° 3 : Situation économique et financière de l'Inde .....	95
Annexe n° 4 : Relations économiques et commerciales France-Inde .....	96
Annexe n° 5 : Carte de l'Inde .....	98

**Mesdames, Messieurs,**

**Du 6 au 14 février 1994, une délégation de votre commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées a effectué une mission d'information en Inde.**

**Conduite par M. Xavier de Villepin, président de la commission, la délégation était également composée de MM. Michel Alloncie, Roland Bernard, Edouard Le Jeune, Jean-Paul Chambriard, Yvon Collin et Hubert Durand-Chastel. Elle était accompagnée par M. Marc Le Dorh, Administrateur des Services du Sénat, et par le capitaine de vaisseau Jean-Pierre Baltzer, expert (mer) auprès de la commission.**

**Une mission en Inde présentait aux yeux de votre commission un triple intérêt.**

**En premier lieu, avec 3,2 millions de kilomètres carrés, une population de plus de 850 millions d'habitants et un produit national brut au 12ème rang mondial, une histoire plusieurs fois millénaire, l'Inde est une grande nation que l'on ne peut négliger.**

**En deuxième lieu, force est de constater qu'en dépit des éléments précités, l'Inde est méconnue et mal connue. Nos relations avec ce pays sont ténues aussi bien politiquement**

qu'économiquement, alors même que nous partageons un certain nombre de valeurs communes et, au premier chef, l'attachement à la démocratie.

Pourtant, et c'est un troisième point, l'Inde connaît actuellement des transformations rapides et profondes. Elle libéralise son économie, s'ouvre sur l'extérieur avec la volonté manifeste de s'intégrer à l'économie mondiale. Une telle évolution, de la part d'un tel pays et dans le contexte actuel, ne pouvait laisser notre commission indifférente. D'autres pays s'intéressent d'ores et déjà vivement à l'Inde, longtemps repliée sur elle-même : l'Allemagne, les Etats-Unis, le Royaume-Uni, le Japon. Leur attention portée aux réformes indiennes témoigne de l'enjeu représenté à présent par une nation qui, à elle seule, représente plus d'un cinquième de la population mondiale.

Cette mission répondait à une attente si l'on en juge par la qualité de l'accueil réservé à votre délégation, qui a pu rencontrer plusieurs des principaux responsables politiques et administratifs du pays, et en particulier le Premier ministre indien.

Elle témoignait aussi d'un souhait ardent de la France : resserrer avec l'Inde des liens par trop distendus. Ainsi votre délégation précédait-elle une visite officielle du ministre des Affaires étrangères à New-Delhi. Ainsi était-elle porteuse d'un message du Premier ministre français, M. Edouard Balladur, au Premier ministre indien, M. Narasimha Rao.

Au cours de son déplacement, votre délégation a été très sensible à la chaleur et à l'amabilité de l'accueil que lui ont réservé ses hôtes indiens, en particulier M. Narayanan, vice-président de l'Union indienne ; M. Narasimha Rao, Premier ministre, et Mme Najma Heptullah, vice-présidente du Rajya Sabha (Sénat indien).

Votre délégation doit une très grande reconnaissance à nos représentations diplomatiques à New Delhi et à Bombay ainsi qu'à l'Alliance française à Bangalore.

Elle tient ainsi à exprimer tous ses remerciements à Son Excellence M. Philippe Petit, ambassadeur de France en Inde ; à M. Gérard Dumont, premier conseiller, à M. Eric Berti, premier secrétaire, ainsi qu'à M. Marc Beraud-Chaulet, Consul général de France à Bombay. Votre délégation a pu apprécier leur compétence, leur disponibilité et leur courtoisie.

Ses remerciements s'adressent également aux collaborateurs de l'ambassadeur de France et du Consul général de France qui ont contribué au parfait déroulement de cette mission.

**PREMIÈRE PARTIE :**

**LE PROGRAMME DE LA MISSION**



## **DIMANCHE 6 FÉVRIER**

**16 h 35 :** Départ de Paris

## **LUNDI 7 FÉVRIER**

**5 h 15 :** Arrivée à New-Delhi

**10 h :** Réunion de travail à l'Ambassade

**11 h 30 :** Entretien avec le Ministre délégué aux affaires extérieures, M. BATHIA

**13 h :** Déjeuner à la résidence

**15 h :** Entretien avec le "Honorable Speaker" du Lok Sabha (chambre basse) M. Shivraj PATIL

**16 h :** Entretien avec le Président de la Commission des Affaires étrangères du Lok Sabha, M. M. VAJPAYEE

**18 h :** Entretien avec Mme HEPTULLAH, vice-présidente du Rajya Sabha (Chambre haute)

**20 h :** Diner offert par le Dr. HEPTULLAH

## **MARDI 8 FÉVRIER**

**6 h 00 :** Départ pour Bangalore

**9 h :** Arrivée à Bangalore

**10 h 30-14 h 30 :** Visite de Hindustan Aeronautics Ltd

**15 h-17 h 30 :** Visite de ISRO Satellite Centre

**18 h :** Visite de l'Alliance française

**19 h 30 :** Réception offerte par le Consul général à l'Alliance française

### **MERCREDI 9 FÉVRIER**

- 8 h 30 :** Départ pour Hosur (Etat du Tamil Nadu)
- 10 h 00 :** Visite de Titan Watches, Hosur
- 15 h-18 h. :** Visite de Central Power Research Institute
- 19 h.05** Départ pour New-Delhi
- 21 h 45 :** Arrivée à New-Delhi

### **JEUDI 10 FÉVRIER**

- 12 h :** Entretien au ministère de l'Intérieur sur la situation au Cachemire
- 13 h :** Déjeuner de travail avec les Conseillers du Commerce extérieur
- 14 h 30 :** Entretien avec le Secrétaire général du Ministère de la Défense, M. NAMBIAR
- 20 h :** Diner-buffet avec des personnalités indiennes

### **VENDREDI 11 FÉVRIER**

- 10 h :** Entretien avec le Premier Ministre, M. RAO
- 11 h 30 :** Entretien avec le Vice-Président de l'Union indienne et Président du Rajya Sabha, M. NARAYANAN
- 13 h :** Déjeuner à la Résidence avec les Ambassadeurs de l'Union européenne à Delhi
- 17 h 00 :** Entretien avec M. HAIDER, secrétaire général du ministère des Affaires étrangères pour «l'Est»
- 18 h :** Point de presse (résidence)
- 19 h :** Réception à la résidence avec des personnalités indiennes et des représentants de la communauté française

### **SAMEDI 12 FÉVRIER**

- 11 h 30 :** Entretien avec M. SINGH, président de la commission de la défense du Parlement indien, accompagné de membres de la commission
- 13 h :** Déjeuner-buffet avec des représentants de la Communauté française

### **DIMANCHE 13 FÉVRIER**

Visite de la région d'Agra

### **LUNDI 14 FÉVRIER**

- 2 h :** Départ pour l'aéroport
- 3 h 15 :** Départ pour Paris
- 11 h 30 :** Arrivée à Paris

## DEUXIÈME PARTIE

### LE CARNET DE ROUTE DE LA MISSION (1)

---

(1) Les comptes-rendus de réunions de travail qui illustrent cette partie n'ont qu'une valeur indicative. Les propos des interlocuteurs de la délégation ont pu être déformés par la traduction. Par ailleurs, n'ont été retenus dans le présent compte-rendu que les propos jugés les plus significatifs par votre délégation.

## **I - L'ENTRETIEN AVEC M. BATHIA, MINISTRE DÉLÉGUÉ CHARGÉ DES AFFAIRES EXTÉRIEURES**

Après que M. Bathia eut salué la venue de la délégation en Inde, plusieurs thèmes ont été abordés :

### **L'Inde :**

«... L'Inde est un très grand pays rassemblant des populations aux religions et aux langues différentes, mais sans discrimination. La politique du gouvernement est laïque ...

... Notre force est notre culture commune, mais aussi notre base démocratique solide qui nous permet d'affronter les problèmes ...»

### **Les relations de l'Inde avec ses voisins :**

«...Nous entretenons de bonnes relations avec le Bangladesh, la Birmanie, le Sri Lanka, le Népal et les îles Maldives, mais malheureusement nous n'avons pas de rapports cordiaux avec le Pakistan. Au Pakistan, trois centres de pouvoir, l'armée, les élus et la bureaucratie, se disputent la direction du pays. Ils montrent l'Inde du doigt pour détourner l'attention du peuple pakistanais sur cette situation ...

... Il existe cependant un dialogue entre les deux pays. Les secrétaires généraux des ministères des affaires étrangères se sont ainsi rencontrés récemment. Nous essayons de résoudre les problèmes qui nous opposent, comme le Cachemire. J'ai moi-même été envoyé spécial du Premier ministre pour inviter Mme Bhutto à visiter l'Inde. Nous avons fait des propositions pour améliorer nos relations et créer un climat de confiance, mais le Pakistan tente de déstabiliser l'Inde en encourageant et en favorisant les entreprises séparatistes au Cachemire. Cependant nous allons poursuivre nos efforts de dialogue...

... Avec la Chine nous avons connu des difficultés, mais nos relations sont aujourd'hui en voie d'amélioration. Un différend frontalier nous oppose toujours, mais nous avons créé une commission mixte sur ce problème et nous espérons le résoudre par la négociation ...»

### **La politique économique indienne :**

«... Nous sommes dans une période de libéralisation économique. Nous souhaitons nous diriger vers une économie de marché et lier notre économie à l'économie mondiale. Ainsi nous attirons des investissements étrangers en Inde. Les Etats-Unis ont promis quatre milliards de dollars d'investissements. Déjà un milliard de dollars a été investi. Le Royaume-Uni est un très grand partenaire commercial de notre pays. Nous espérons que la France, qui est un très grand pays ami, s'engagera dans la même voie. Il faut en effet comprendre que l'Inde est un pays stable et qu'elle poursuivra ses réformes avec le souci de faire partie de l'économie mondiale ...

... Notre main-d'oeuvre est l'une des moins chères du monde. Nous disposons de techniciens bien formés, de gestionnaires compétitifs, de matières premières comme le fer et le charbon, d'une classe moyenne disposant d'un pouvoir d'achat non négligeable dont l'effectif est estimé à 200 millions de personnes, ce qui fait de l'Inde l'un des plus grands marchés du monde. Notre production industrielle et nos exportations sont croissantes ...»

### **La politique nucléaire de l'Inde :**

«... Nous nous opposons au Traité de non prolifération nucléaire, car nous voulons un traité global et non discriminatoire. L'Inde est située dans un contexte géostratégique que l'on ne peut ignorer : la Chine est nucléaire, le Pakistan peut avoir l'arme nucléaire. L'Inde pourra signer le Traité de non prolifération s'il englobe tous les pays ...»

## **II - L'ENTRETIEN AVEC LE PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE DU PEUPLE, M. PAJIL**

Parmi les questions abordées figuraient :

### **Les relations franco-indiennes :**

« Nous souhaitons un renforcement de la coopération avec la France notamment technologique mais aussi dans les domaines culturel et économique ... »

### **Le système parlementaire indien :**

« Notre système parlementaire a bien fonctionné. Il nécessite néanmoins quelques réformes. Nous avons besoin de plus de temps pour débattre d'un nombre croissant de projets. Nous voulons par ailleurs rendre l'exécutif à la fois plus responsable et plus stable face au législatif. Enfin nous souhaitons augmenter le nombre de domaines de travail où le Parlement puisse intervenir ... »

Nous disposons de trois types de commissions : commissions consultatives mises en place par les ministres, commissions d'enquête, et commissions permanentes créées depuis un an et demi ... »

## **III - L'ENTRETIEN AVEC LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DU PARLEMENT INDIEN, M. VAJPAYEE**

La délégation s'est ensuite entretenue avec M. Vajpayee, président de la Commission des affaires étrangères, membre du BJP, et responsable de l'opposition parlementaire.

### **Les principes de la politique étrangère indienne :**

«... En Inde, il existe un consensus général sur les grandes lignes de la politique étrangère : indépendance nationale, lutte contre le colonialisme, contre le racisme, refus des blocs ...

... L'ouverture sur l'extérieur en cours fait aussi l'objet d'un consensus sauf sur le rôle des multinationales ...»

### **Les relations avec les pays voisins :**

«... Nous voulons la paix avec nos voisins. Nous entretenons de bonnes relations avec tous sauf avec le Pakistan ...

... Avec ce pays, nos relations se sont dégradées récemment du fait de nouvelles réclamations sur le Cachemire qui fait partie intégrante de l'Inde. Nous craignons un développement du fondamentalisme religieux exacerbé par le soutien du Pakistan aux séparatistes du Cachemire ...

... Nous souhaitons le dialogue avec le Pakistan sur la base des accords de Tashkent ...

... Sur le plan interne, les différences de points de vues entre Indiens sur le Cachemire portent sur le degré d'agressivité que l'Inde doit avoir sur ce sujet. Certains d'entre nous sont favorables à une grande sévérité à l'égard du Pakistan... L'Inde souhaite une coopération régionale mais les petits pays voisins sont parfois effrayés par cette perspective. A terme, nous devrions coopérer avec l'ASEAN et le SAARC ...»



### **Les relations avec la France :**

«... Nos deux pays sont démocratiques avec les mêmes valeurs. Nous avons beaucoup appris des principes de la Révolution française ... La présence française est encore importante à Pondichéry ... Nous nous félicitons de la prochaine venue du Ministre français des affaires étrangères ...»

### **IV - L'ENTRETIEN AVEC Mme HEPTULLAH, VICE-PRÉSIDENTE DU RAJYA SABHA**

#### **Les relations franco-indiennes :**

« ... Il est nécessaire de développer les relations économiques entre l'Inde et la France. Notre pays est à une étape importante de son développement avec l'ouverture et la libéralisation de son économie ...

... Les deux dernières années ont été difficiles pour l'Inde. A présent, le gouvernement dispose d'une véritable majorité au Parlement. Cette stabilité politique nous permet d'augurer une stabilité de la politique économique indienne ...»

#### **Les rapports avec le Pakistan :**

«... Le Pakistan viole les accords de Simla qui sont des accords de droit international. Mme Butho ne cesse de parler de l'Inde pour dissimuler les problèmes internes du Pakistan.

... En Inde, la réaction unanime de la population consiste à dire que le Cachemire est une partie intégrante de l'Inde. Des élections s'y sont tenues. Des Cachemirs siègent dans les deux chambres indiennes ...

... Les accords de Simla identifient les problèmes et les solutions à apporter dont la non-ingérence, le refus de la propagande ...

... Tous les musulmans ne sont pas favorables au Pakistan. Je suis musulmane. De nombreuses personnalités importantes de l'Inde sont musulmanes. Le Cachemire n'est pas musulman en totalité : le Laddakh est bouddhiste, le Jammu est Hindouiste. En réalité, on utilise la religion pour exacerber le conflit ...

... Certains parlent des violations des droits de l'homme au Cachemire. Mais ils oublient les violations des droits de l'homme au Pakistan. Nous, nous n'en parlons pas car nous ne nous ingérons pas dans les affaires intérieures du Pakistan ...

... La rhétorique pakistanaise anti-indienne s'est accentuée à partir de 1987 lorsque la démocratisation du Pakistan a échoué. Elle sert à renforcer la cohésion interne de ce pays ...

... Nous ne voulons pas d'une internationalisation du conflit au Cachemire due au développement de l'islamisme. Nous ne voulons pas que le Cachemire devienne une nouvelle Bosnie.

... Les musulmans d'Inde refusent l'islamisme ...»

## V - LA VISITE DES INSTALLATIONS DE HINDUSTAN AERONAUTICS LIMITED À BANGALORE

Hindustan Aeronautics Limited (HAL) est le principal constructeur d'avions et d'hélicoptères, civils et militaires, de l'Inde.

**HAL est une entreprise d'Etat entièrement contrôlée par le ministère de la défense. Nationalisée en 1942, elle a été fondée en 1940 à Bangalore pour doter l'Inde d'une force aérienne indépendante.**

**Environ 3 000 appareils de 25 modèles différents ont été produits par HAL, dont 30% de conception indienne. L'entreprise comprend trois complexes de production :**

**- Le complexe de Bangalore, le plus important, regroupe six divisions : avions, moteurs, forge et fonderie, hélicoptères, espace, réparation-maintenance.**

**- Le complexe des accessoires et de l'avionique recouvre les trois divisions de Lucknow : accessoires et systèmes hydrauliques et pneumatiques, roues et freins, électromécanique, ordinateurs ; Hyderabad : avionique, électronique, transmissions ; et Kanpur : Dornier 228.**

**- Le complexe de production des MIG comprend deux usines à Nasik et Koraput.**

**HAL dispose en outre d'un complexe de design situé à Bangalore, chargé des nouveaux programmes aéronautiques indiens.**

**HAL emploie 40 000 salariés et son chiffre d'affaires s'élève à 3 milliards de francs. Cependant, elle ne dispose pas de marges suffisantes pour s'autofinancer. Ainsi est-elle entièrement dépendante des décisions budgétaires de l'Etat. L'entreprise exporte encore peu mais recherche activement des commandes de sous-traitance.**

**Parmi les productions actuelles d'HAL, on peut relever le MIG 21, le MIG 27, le JAGUAR, les hélicoptères Cheetah (équivalent du Lama français) et Cheetak (Alouette III).**

**HAL poursuit deux projets de grande ampleur :**

- la réalisation d'un hélicoptère léger de type Dauphin, l'Advanced Light Helicopter (ALH). Sa production devrait débuter en 1994 à raison de 20 à 30 unités par an. L'un des objectifs d'HAL est d'exporter l'ALH.

- La création d'un intercepteur inspiré du Rafale, le Light Combat Aircraft (LCA). Cependant, ce programme a pris un retard important. En tout état de cause, le LCA n'entrera pas en production avant l'an 2005.

**VI - LA VISITE DU CENTRE SATELLITE DE BANGALORE**

La délégation a visité, le 8 février 1994, les installations de l'Indian Space Research Organisation (ISRO) à Bangalore.

L'ISRO est chargé de réaliser l'ensemble du programme spatial indien, à la fois sous ses aspects de recherche et de mise en oeuvre.

Au plan juridique, ISRO, créé en 1961, appartient au "Department of Space" qui dépend directement du Premier ministre.

ISRO jouit d'un monopole complet. On notera cependant que quatre agences spécialisées existent aussi : la National Remote Sensing Agency (NRSA), chargé de la télédétection et de l'analyse des données reçues des satellites d'observation ; le Indian National Satellite Space Segment Project (INSAT-SSP) qui supervise le programme de satellites INSAT-1-SSP, le National Natural Resources Management System et le Physical Research Laboratory enfin.

Jusqu'à la fin des années 1980, l'ISRO ne sous-traitait que très peu tant aux entreprises publiques que privées. Pour des raisons de coûts, il a récemment pris la décision d'augmenter la participation de l'industrie indienne à son programme en créant notamment un département dénommé ANTRIX CORPORATION, chargé de transférer, de vendre et même d'exporter les technologies de l'ISRO.

Le principal site de l'ISRO se trouve à Bangalore :

- siège du "Department of Space"
- siège de la "Space Commission" qui assiste le Department of Space
- assemblage des satellites
- assemblage des systèmes de propulsion liquide
- centre de transmission et d'étude des données

Il est à noter que la base de lancement indienne est à Sriharikota (dans l'Etat de l'Andhra Pradesh), à proximité de Madras.

L'ISRO emploie 10 000 chercheurs, scientifiques et ingénieurs.

On peut relever l'existence de deux types de coopération avec la France :

- Fabrication du moteur de lanceur "Vikas" sous licence de la Société européenne de propulsion (moteur Viking). Les réservoirs de carburant sont réalisés en coopération avec Air Liquide.

- Par ailleurs, ISRO a une coopération ancienne avec le CNRS, Ariane Espace, Aérospatiale, Thomson et Matra.

Le budget indien pour l'espace a dépassé en 1991-1992 1,7 milliard de francs. Il se situe au huitième rang mondial devant les budgets canadien, britannique et italien.

Les programmes spatiaux indiens comptent trois volets principaux :

- **Les lanceurs** : deux lanceurs (SLV et ASLV) ont connu des succès. Deux autres sont en cours de réalisation et d'amélioration (le PSLV et le GSLV). Cependant, l'Inde subit des restrictions qui gênent ses progrès en la matière. En effet, le GSLV doit utiliser la technique de la cryogénie dont les Américains refusent le transfert à l'Inde pour des raisons de non prolifération.

- **Les satellites de communication** avec la série performante INSAT.

- **Les satellites d'observation et de télédéTECTEURS** avec la série IRS

## VII - VISITE DE L'ENTREPRISE TITAN WATCHES À HOSUR

La délégation a ensuite visité l'usine de montres de la société Titan Watches, rattachée au groupe Tata et située à Hosur dans l'Etat du Tamil Nadu.

Cette entreprise produit des montres (2 millions par an) destinées au marché indien mais qui, prochainement, devraient être exportées en Europe. Elle a acquis son savoir-faire grâce à une coopération étroite menée avec la société française France-Ebauches.

L'un des atouts majeurs de Titan Watches, à l'instar de nombreuses entreprises indiennes, réside dans le faible coût salarial de ses employés. Les ouvriers gagnent, après deux ans d'expérience, environ 600 francs par mois, ce qui est un salaire important en Inde.

Titan Watches a aussi su bénéficier d'importants transferts de technologies en provenance de France. Elle participe ainsi d'un mouvement général à l'économie indienne "d'indigénisation" de techniques mises au point et éprouvées dans les pays industrialisés. Le responsable de l'entreprise a d'ailleurs clairement énoncé que les pertes d'emplois en Inde dues à la modernisation étaient compensées par le transfert progressif de technologies depuis l'Europe.

#### **VIII - VISITE DU CENTRAL POWER RESEARCH INSTITUTE (CPRI) À BANGALORE**

Le CPRI est un laboratoire d'essai qui a pour objet de tester des appareils électriques à haute tension (disjoncteurs, sectionneurs ...) et de vendre des rapports d'essai.

Il est à noter qu'il existe peu de centres de ce type dans le monde, et seulement trois en Asie.

Au plan juridique, CPRI est un organisme public localisé à Bangalore. Créé en 1960, il emploie 500 salariés, dont environ 300 ingénieurs et scientifiques. On peut noter que le salaire moyen d'un jeune ingénieur du secteur public s'élève à environ 1 200 francs par mois.

Les entreprises françaises ont fourni de nombreux équipements à ce laboratoire -qui, en outre, entretient d'étroits rapports de coopération avec Electricité de France-, dans le cadre d'un financement sur protocole : GEC Alstom, SPIE Batignolles, AEC.

## **IX - LA RÉUNION DE TRAVAIL AU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR**

La délégation s'est rendue au ministère indien de l'Intérieur le jeudi 10 février.

Les interlocuteurs de la délégation ont évoqué la situation au Cachemire et notamment :

**La désorganisation de l'administration au Cachemire :**

« ... Les terroristes veulent désorganiser l'administration pour décrédibiliser l'Etat indien, interdire toute négociation, empêcher la tenue d'élections démocratiques, provoquer le départ des non-musulmans ...

... Ils recourent pour cela à l'assassinat, à l'intimidation ...

«... Plus de 7 000 personnes ont ainsi trouvé la mort entre 1988 et 1993, 432 écoles, 904 bâtiments gouvernementaux, près de 6 000 demeures privées, 275 ponts ont ainsi été détruits. Plus de 40 000 personnes dont 37 000 hindouistes ont quitté la région ...».

**Le rôle de la religion :**

«... La tradition de l'Islam au Cachemire est modérée car elle s'inspire du soufisme. Mais les terroristes et leurs soutiens veulent "communautariser" le conflit et poussent à l'affrontement entre hindouistes et musulmans ... »



### **Le rôle du Pakistan :**

«... Le Pakistan tente d'internationaliser la crise en utilisant l'argument des droits de l'homme ...

... Dans la constitution pakistanaise figure une référence au rattachement prochain du Cachemire au Pakistan...»

### **Les droits de l'homme au Cachemire :**

«... Des excès ont pu être commis mais le gouvernement les réprime. Ainsi plus de 170 militaires ont été punis pour atteintes aux droits de l'homme ...»

## **X - L'ENTRETIEN AVEC LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE, M. NAMBIAR**

### **Le contexte géostratégique :**

«... La chute du mur de Berlin a plutôt aggravé les menaces pesant sur l'Inde car ces menaces sont régionales ...

... Compte tenu du problème du Cachemire, les forces indiennes sont largement mobilisées aux frontières ...

... Matériellement, nos forces sont soumises à un climat très rude, avec les montagnes au Nord où la température chute à moins 40 degrés et avec les déserts à l'Ouest où elle s'élève à plus de 55 degrés ...»

### **Le budget militaire indien :**

«... L'Inde y consacre 2,5% de son Produit intérieur brut contre 7 à 8% pour le Pakistan. Cette politique du Pakistan qui se dote d'armements performants auprès de la Chine, comme les missiles M 11, conduit l'Inde à ne pas réduire son effort de défense ...

... A l'avenir, nous ne comptons pas augmenter le volume de nos forces mais les moderniser, notamment en les rendant plus mobiles ...»

### **Les relations avec les pays voisins :**

«... L'Inde entretient des relations de bon voisinage avec tous ses voisins y compris la Chine, mais à l'exception du Pakistan ...

... Le Pakistan tente d'introduire le narco-terrorisme en Inde ...

... L'Inde a signé un traité avec le Bouthan aux termes duquel elle est responsable de la sécurité extérieure de ce pays ... Elle entretient avec le Népal et le Sri Lanka une coopération qui porte sur la formation des personnels et, s'agissant du premier de ces pays, sur la fourniture de petits armements ...»

### **Les relations avec la Russie :**

«... L'Inde, grâce à d'importants transferts de technologie, produit 97% des chars T. 62 et 95% des autres armements terrestres .... A terme, nous projetons la mise sur pied d'une production exclusivement nationale ...

.. Nous éprouvons encore des difficultés pour les matériels de haute technologie, mais dix-huit groupes d'experts sont chargés de trouver des solutions pour les surmonter ...»

### **L'armée indienne :**

« ... L'armée indienne est une armée de métier. Nous recevons beaucoup de demandes d'incorporation. La carrière est attractive en dépit de la dureté du métier. Un officier gagne approximativement une fois et demie le salaire d'un ingénieur du secteur public, grâce aux avantages en nature dont il bénéficie : gratuité de la nourriture, de l'eau, de l'électricité, des soins ; réduction sur les transports, les loyers ...

... Il n'existe plus de quotas par ethnies ou par religions dans les armées où prévaut le "merit system" ...»

« ... Nos forces sont très disciplinées : lors de la prise du temple d'Amritsar, une grande partie des militaires engagés étaient sikhs. Le régiment "Jammu Cachemire Rifles" engagé au Cachemire comprend de nombreux musulmans ...»

## **XI - L'AUDIENCE DU PREMIER MINISTRE, M. RAO**

La délégation a été reçue par le Premier ministre indien, M. Narasimha Rao, le jeudi 11 février 1994.

Les entretiens ont notamment porté sur :

## **La situation au Cachemire et les relations avec le Pakistan :**

«... Le Pakistan utilise le terrorisme pour déstabiliser l'Inde. Il est du devoir du gouvernement indien de préserver l'intégrité territoriale du pays. Assimiler l'affaire du Cachemire à un problème de violation des droits de l'homme par les forces indiennes est inacceptable car les terroristes ne respectent pas les droits de l'homme ...

... L'Inde n'a jamais agressé quiconque. Au contraire, elle a toujours absorbé les envahisseurs ...

... Le Pakistan n'a aucun titre à se présenter comme un modèle en matière de droits de l'homme. L'Inde, elle, est une véritable démocratie ...

... De quel droit le Pakistan occupe-t-il un tiers du Cachemire ? ...

... Nous n'avons pas de problèmes avec la France pour expliquer cela. Nous attachons un grand intérêt à la visite du ministre français des Affaires étrangères. D'autres pays, où le lobby pro-pakistanaï est important, sont moins compréhensifs ... L'Inde sait beaucoup de choses mais elle ne sait pas se "vendre" ...»

## **Les relations commerciales franco-indiennes :**

Le Premier ministre a vivement souhaité le règlement des contentieux commerciaux entre la France et l'Inde. Il a désigné M. Chaturvedi, ministre délégué auprès de lui, pour s'enquérir de l'état d'avancement de ces dossiers.

## **XII - L'AUDIENCE DU VICE PRÉSIDENT DE L'UNION INDIENNE, M. NARAYANAN**

**Les principaux thèmes abordés ont été :**

### **L'éducation et l'alphabétisation en Inde :**

«... Le taux d'alphabétisation moyen est de 54%. Il varie considérablement selon les États : important au Kerala où il approche 100%, au Tamil Nadu ou au Karnataka, il est très faible en Uttar-Pradesh, au Bihar ou au Madhya Pradesh. Le fort taux d'alphabétisation de certains États s'explique par l'importance des missions chrétiennes, le progressisme de certains dirigeants ...

... Les priorités actuelles sont le développement de l'enseignement primaire trop longtemps négligé au profit de l'enseignement supérieur ; la réalisation d'un programme d'alphabétisation des masses ...

... Il faut toutefois relever qu'en plus de l'éducation "formelle", existe une éducation "traditionnelle" fondée sur l'oral et qu'il ne faut pas négliger ...»

### **La démographie :**

«... Le taux de croissance indien est de 2,1% contre 3,5%-4% auparavant ... Le gouvernement refuse de prendre des mesures draconiennes, au contraire du gouvernement chinois, car l'Inde et démocratique ...

... La situation varie d'un État à l'autre et un lien existe entre le niveau d'éducation de la population et le taux de croissance, les États très alphabétisés étant ceux qui connaissent les taux de

natalité les plus modérés. En revanche, la religion ne semble pas être un élément déterminant en ce domaine ...»

### **Les droits des femmes :**

«... Depuis l'indépendance, l'Inde a mis en place une législation protégeant la femme : monogamie, droits égaux dans le mariage ... Elle reconnaît un rôle éminent aux femmes qui, d'ailleurs, ont participé à la lutte pour l'indépendance et occupent parfois des postes importants : ministres, gouverneurs ...

... Il reste cependant des injustices. Nous faisons un effort pour les sanctionner. Ainsi une commission nationale pour les femmes a été créée en 1992 ... Mais le plus important est de changer l'attitude des hommes ...»

### **Le système des castes :**

«... Le fondement de ce système est socio-économique : il s'agissait de répartir les métiers entre les castes. Cette base sociale demeure. Cependant, aujourd'hui, la mobilité professionnelle, grâce à l'éducation et au progrès économique, surtout dans les grandes villes, est beaucoup plus importante ... En outre, la Constitution interdit toute discrimination sous peine de poursuites ... Toutefois, il reste un domaine où les considérations de castes sont importantes : la politique ...

... La mise en oeuvre du rapport Mandal qui recommande l'instauration de quotas dans l'administration et les universités en faveur des castes intermédiaires, devrait contribuer à accélérer la disparition des castes ...»

### **XIII - LA RÉUNION DE TRAVAIL AVEC LE SECRÉTAIRE "EST" DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, M. HAIDER**

Les discussions ont notamment porté sur :

#### **La non prolifération nucléaire :**

«... L'Inde considère le traité de non prolifération comme discriminatoire et ne servant pas vraiment la non prolifération ... En 1988, Rajiv Gandhi avait proposé un désarmement du monde général et complet ...»

... Nous avons des inquiétudes sur la situation régionale. Le Pakistan déclare disposer de l'arme nucléaire. Compte tenu de la situation au Jammu et Cachemire nous ne pouvons qu'être inquiets ... Certains prétendent interdire à l'Inde et au Pakistan, sous prétexte d'équilibre, l'arme nucléaire. Cette approche est inadéquate, ne serait-ce que parce que la Chine possède la bombe atomique. De surcroît, la volonté de non prolifération ne peut s'appuyer que sur un principe d'universalisme ...»

#### **Les relations avec les pays asiatiques :**

«... Avec l'ASEAN, apparaissent beaucoup de nouvelles opportunités ... L'ouverture de l'économie indienne permet d'accroître ses relations avec l'ASEAN qui est libérale ... Nous avons l'espoir d'approfondir notre dialogue avec l'ASEAN et considérons nécessaire l'établissement de liens institutionnels avec l'ASEAN ... D'ores et déjà, Singapour s'intéresse vivement à l'Inde ...»

... Avec la Chine, nos relations s'améliorent. Un problème frontalier nous oppose encore mais nous avons l'espoir d'un règlement. L'an dernier a été signé un accord pour maintenir la sécurité et réduire le niveau des forces armées de part et d'autre de la

frontière. Aujourd'hui, existe entre nos deux pays un bon climat pour régler nos différends ... Le Tibet n'est pas un obstacle à l'amélioration de nos relations avec la Chine, même si le Dalai-Lama vit en Inde ... Le commerce sino-indien connaît un rapide développement. Il demeure toutefois encore faible. Il devrait encore croître même si l'Inde et la Chine, qui sont à des niveaux de développement similaires, se concurrencent ...»

#### **La disparition de l'URSS :**

«... La fin de l'Union soviétique a causé en Inde une grande anxiété notamment en matière économique. Il a fallu réorienter nos achats .... D'ailleurs certains problèmes ne sont toujours pas encore résolus ... En matière militaire, nous avons rencontré de grandes difficultés car l'URSS était notre premier fournisseur ... Cependant, le fond de nos relations amicales demeure. La récente visite de Boris Eltsine a démontré l'intérêt de la Russie pour l'Inde, mais aussi que ses priorités ont changé ...

... La dislocation de l'Union soviétique a entraîné la création de nouveaux Etats dans la région. Nous souhaitons établir des liens avec ces Etats qui eux-mêmes se rapprochent des pays musulmans. Cependant, les partis communistes y restent importants ...»

#### **XIV - L'ENTRETIEN AVEC LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE LA DÉFENSE DU PARLEMENT, M. BUTA SINGH**

M. Buta Singh a notamment évoqué les sujets suivants :



### **Le rôle de la Commission :**

«... Depuis 1993, des commissions permanentes existent au Parlement indien ... Notre commission est chargée d'examiner en détail le fonctionnement du ministère de la défense ...»

### **Le Penjab :**

«... L'origine de la crise du Penjab est linguistique. Certains Penjabis sikhs ont voulu un Etat avec une seule langue : le Penjabi d'origine et non le penjabi d'écriture hindi ...

... Sur ce problème linguistique s'est greffée la question religieuse ...

... Aujourd'hui, trois problèmes concrets demeurent : le partage des eaux des fleuves entre les trois Etats qui formaient l'ancien Penjab, le Penjab actuel, l'Haryana et l'Himachal Pradesh ; la répartition de certains villages entre ces Etats ; l'attribution de Chandigarh à l'un de ces Etats ...

### **Le Cachemire :**

«... Tous les parlementaires considèrent que le Cachemire est une partie intégrante de l'Inde ...

... Nous avons du respect pour le Pakistan, avec lequel nous avons eu une histoire commune jusqu'en 1947. Mais l'attitude du Pakistan n'est pas positive ...

... Les divergences entre Indiens ne portent pas sur le fond du problème cachemeri mais sur les solutions concrètes à y apporter.

**En tout état de cause, nous sommes unanimes pour exclure toute négociation sur le Cachemire dans une enceinte internationale ...»**

\*

\* \*

**TROISIÈME PARTIE**

**RÉFLEXIONS D'ENSEMBLE**

## **I - UNE DEMOCRATIE POLITIQUE FRAGILISEE PAR DE PUISSANTES FORCES CENTRIFUGES**

### **1. La plus grande démocratie du monde ?**

#### *a) Le système politique indien*

Assurément, le système politique indien se fonde sur les principes de la démocratie. En dépit de difficultés récurrentes et d'une période marquée par un autoritarisme croissant (1975-1977), l'Inde reste fidèle depuis 1947 à la démocratie de type parlementaire inspirée du modèle britannique. Mais c'est aussi un Etat fédéral regroupant 25 Etats.

#### **● Les institutions fédérales**

Le Président de l'Union indienne est élu pour une durée de cinq ans par un collège composé de membres des deux assemblées de l'Union et de représentants des assemblées des Etats disposant chacun d'un nombre de voix proportionnel à la population de leur Etat.

Son rôle peut être comparé à celui du Président de la République française sous l'empire de la Constitution de 1946. Son influence peut toutefois être importante lors de la désignation du Premier Ministre. Il est assisté par un vice-président qui est, de droit, président de la Chambre haute du parlement indien (Rajya Sabha).

Le Premier Ministre est le véritable détenteur du pouvoir. Il dirige un cabinet nommé par le Président sur sa recommandation. Ce cabinet est collectivement responsable devant la Chambre du Peuple dont le Premier Ministre a la faculté de suggérer la dissolution.

**La Chambre du Peuple (Lok Sabha) est composée de 545 députés, élus au suffrage universel direct pour cinq ans, à l'exception de deux membres nommés par le Président pour représenter la communauté anglo-indienne. 531 membres sont élus dans les 25 Etats de l'Union et 12 dans ses 7 territoires (Iles Andaman et Nicobar, Chandigârh, Dâdra et Nagar Haveli, Dâman et Diu, Delhi, Lakshadweep, Pondichéry).**

**La Chambre des Etats (Rajya Sabha) comprend 244 membres élus pour six ans au suffrage universel indirect par les assemblées des Etats et renouvelés par tiers tous les deux ans, à l'exception de 12 membres nommés par le Président de l'Union en raison de leurs compétences dans le domaine des sciences, des arts, des lettres ou de l'action sociale.**

**Le parlement a le pouvoir de réviser la Constitution et vote les lois. En outre, le Lok Sabha peut mettre en jeu la responsabilité du gouvernement par l'adoption de motions de censure.**

#### **● Les institutions des Etats**

**Elles sont calquées sur celles du gouvernement central. Un Gouverneur représente le Président de l'Union et désigne le Premier Ministre de l'Etat (Chief Minister) au sein de la majorité de l'Assemblée de l'Etat.**

**Un système de listes détermine les compétences respectives de l'Union et des Etats.**

**- Liste des compétences de l'Union : défense, politique étrangère, monnaie, justice.**

**- Liste des compétences des Etats : principalement questions agraires, éducation, santé, police.**

- Liste dite "concurrente" des compétences partagées :  
droit des personnes, contrôle des prix...

Le système fédéral doit cependant s'effacer en cas de troubles graves. En effet, la procédure dite de la "règle présidentielle" permet au Président de l'Union de dissoudre l'Assemblée d'un Etat ainsi que son gouvernement en présence d'atteintes graves à l'ordre public ou de blocage des institutions. Le gouvernement central gère alors directement l'Etat et dispose pour cela des pleins pouvoirs pour une durée de six mois renouvelable, et au maximum, en principe, de trois ans.

La règle présidentielle est actuellement appliquée au Cachemire et au Tripura (à l'est du Bangladesh). Elle l'avait déjà été au Pendjab et dans plusieurs Etats du nord-est.

#### *b) Une vie politique réelle*

Les élections se tiennent, depuis l'indépendance, à échéances régulières.

"L'alternance" est entrée dans les faits dès 1977 avec la chute du gouvernement d'Indira Gandhi, jugé autoritariste, puis en 1989 avec la chute du gouvernement de Rajiv Gandhi accusé de corruption dans une affaire d'achat d'armements (affaire Bofors) ou en 1991 avec la chute du Janata Dal de V.P. Singh critiqué pour sa mauvaise gestion. L'alternance gouvernementale joue également au niveau des Etats.

La démocratie indienne est sortie renforcée de la perte par le parti du Congrès du quasi-monopole gouvernemental dont il a bénéficié de 1947 à 1977. Le multipartisme est une réalité en Inde, peut-être trop prégnante si l'on en juge par l'émiettement de l'échiquier politique. La Chambre du Peuple compte ainsi, à l'heure actuelle, 23 formations. Après l'échec, lors des dernières élections, du Janata Dal (centre), deux grands partis se partagent l'essentiel de la scène politique :

- le Congrès I (I pour Indira Gandhi) actuellement au pouvoir. Qualifié par certains, de parti "attrape-tout", il présente la particularité de rassembler des Indiens de toutes castes, de toutes religions et de toutes ethnies.

- Le BJP, parti nationaliste hindouiste qui a connu une rapide ascension depuis 1984 : de deux sièges, il est passé à 119 sièges lors des élections de 1991. Il vient d'essuyer un revers en perdant, lors des élections partielles locales de novembre 1993, trois des quatre Etats qu'il dirigeait.

Les tableaux suivants présentent les résultats des élections à la Lok Sabha de 1952 à 1992, ainsi que la composition au 27 janvier 1994 de la Lok Sabha et du Rajya Sabha.

**COMPOSITION DU Xe LOK SABHA.**

CONGRESS-I	260
BJP (Bharatiya Janata Party)	119
JD (Janata Dal) (Bommai)	42
JD (Janata Dal)	11
CPI-M (Communist Party of India-Marxist)	35
CPI (Communist Party of India)	14
TDP (Telegu Desam Party)	7
AIADMK (All India Anna Dravida Munnetra Kazhagam)	11
JMM (Jharkhand Mukti Morcha)	6
JP (Janata Party)	2
SHIV SENA	2
RSP (Revolutionary Socialist Party)	4
FORWARD BLOCK	3
MUSLIM LEAGUE	2
BSP (Bahujan Samaj Party)	3
AGP (Asom Gana Parishad)	1
HVP (Haryana Vikas Party)	1
KERALA CONGRESS (MANI)	1
CONGRESS - Socialist	1
MIM (Majlis Itihad Musulmeen)	1
ASBC (Autonomous State Demand Committee)	1
MPP (Manipur Peoples Party)	1
SSP (Sikkim Sangram Parishad)	1
INDEPENDANTS	1
NOMMES	2
	532
VACANTS	12
Jammu & Cachemire : 6	
Bihar : 2	
Uttar Pradesh : 1	
Tamil Nadu : 1	
Punjab : 1	
Kerala : 1	
Total	544*

\* sans compter le Speaker



## COMPOSITION DU RAJYA SABHA

CONGRESS-I (dont trois ont été nommés par le Président de la République)		101
BJP (Bharatiya Janata Party)		30
Janata Dal		26
TDP (Telegu Desam Party)		5
DMK (Dravida Munnetra Kazhagam)		9
AGP (Asom Gana Parishad)		1
CPI-M (Communist Party of India-Marxist)		16
CPI (Communist Party of India)		6
RSP (Revolutionary Socialist Party)		2
FORWARD BLOCK		1
SJP ( Samajwadi Janata Party)		12
SP (Samajwadi Party)		1
AIADMK (All India Anna Dravida Munnetra Kazhagam)		6
NC (National Conference)		2
JP (Janata Party)		2
MUSLIM LEAGUE		1
SIKKIM SP (Sikkim Sangram Parishad)		1
SHIV SENA		1
NAGALAND PC (Nagaland People's Council)		1
HILL STATE PEOPLE'S DEMOCRATIC PARTY		1
INDEPENDANTS		6
NOMMES (non inscrits)		4
<b>SIÈGES VACANTS :</b>		<b>10</b>
Dèhli	: 3	
Jammu & Cachemire	: 2	
Nommés	: 5	
<b>Total</b>		<b>245*</b>

\* sur les 245 membres que compte le Rajya Sabha, 12 sont nommés par le Président de la République

## Elections à la Lok Sabha, 1952-1991 (résultats en %)

	1952	1957	1962	1967	1971	1977	1980	1984	1989	1991
Electorat (en millions)	173.2	193.6	217.7	250.6	274.1	321.1	363.9	400.1	498.1	488.4
Nombre de votants (%)	45.7	47.7	55.4	61.3	55.3	60.5	57.0	64.1	61.9	56.6
INC	45.0	47.8	44.7	40.8	43.7	34.5	42.7	48.1	39.5	36.4
JD (BLD en 1990)	-	-	-	-	-	-	-	-	17.8	11.5
ICS (INCU en 1980)	-	-	-	-	-	-	5.3	1.6	0.3	0.3
INCO	-	-	-	-	10.4	1.7	-	-	-	-
JP (BLD en 1977)	-	-	-	-	-	41.3	19.0	6.7	1.0	-
SJP	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3.3
BJP (BJS jusqu'en 1971)	3.1	5.9	6.4	9.4	7.4	-	-	7.4	11.4	20.2
PCI	3.3	8.9	9.9	5.0	4.7	2.8	2.6	2.7	2.6	2.4
PCM	-	-	-	4.4	5.1	4.3	6.1	5.7	6.5	6.3
LKD (JPS e 1980)	-	-	-	-	-	-	9.4	5.6	0.2	0.07
TDP	-	-	-	-	-	-	-	4.1	3.3	2.9
SWA	-	-	7.9	8.7	3.1	-	-	-	-	-
PSP (KMPP en 1952)	5.8	10.4	6.8	3.1	1.0	-	-	-	-	-
SSP (SP jusqu'en 1962)	10.6	-	2.7	4.9	2.4	-	-	-	-	-
Autres	16.3	7.6	10.5	10.0	13.8	9.9	8.5	10.0	12.2	13.9
Indépendants	15.9	19.4	11.1	13.7	8.4	5.5	6.4	8.1	5.2	3.9

## Répartition des sièges à la Lok Sabha, 1952-1991

Année	Nombre de sièges pour																Autres	Indép.		
	INC	PCI	PCM	BJS (1)	INCU	INCO	ICS	SP	KMPP	PSP	SSP	SWA	BLD	JP	JPS	LKD (2)			JD	P. Ré.
1952	489	364	16	3	-	-	-	12	9	-	-	-	-	-	-	-	-	-	47	38
1957	494	371	27	4	-	-	-	-	19	-	-	-	-	-	-	-	-	-	31	42
1962	494	361	29	14	-	-	-	6	12	-	18	-	-	-	-	-	-	-	34	20
1967	520	283	23	19	35	-	-	-	13	23	44	-	-	-	-	-	-	-	45	35
1971	518	342	23	25	22	-	16	-	-	2	3	8	-	-	-	-	-	-	53	14
1977	542	154	7	22	-	-	3	-	-	-	-	-	295	-	-	-	-	-	52	9
1980*	529	353	11	36	-	13	-	-	-	-	-	-	-	31	41	-	-	-	35	9
1984	542	415	6	22	2	-	-	5	-	-	-	-	-	10	-	3	-	59	16	5
1989	543	197	12	33	85	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	16	28	22	12
1991	511	227	14	35	119	-	-	1	-	-	-	-	-	5	-	-	56	30	22	1

(1) BJP à partir de 1977.

(2) LKDB en 1989.

\* Les élections n'ont pas eu lieu dans 13 circonscriptions dont 12 en Assam et 1 au Meghalaya.

Liste des abréviations (tableaux 7 et 7 bis) : BJP : Bharatiya Janata Party ; BJS : Bharatiya Jan Sangh ; BLD : Bharatiya Lok Dal ; KMPP : Kisan Mazdoor Praja Party ; ICS : Indian Congress Socialist ; INC : Indian National Congress ; INCO : INC Organisation ; INCU : INC Urs ; JD : Janata Dal ; JP : Janata Party ; JPS : JP Secular ; LED : Lok Dal ; LKDB : LKD Bahugana ; PCI : Parti communiste de l'Inde ; PCM : PCI marxiste ; PSP : Praja Socialist Party ; SJP : Samajwadi Janata Party ; SP : Socialist Party ; SSP : Samyukta Socialist Party ; SWA : Swatantra ; TDP : Telugu Desam ; P. Ré. : principaux partis régionaux (en 1991, le All India Dravida Munnetra Kazhagam a 11 sièges, le TDP a 13 sièges et le Jharkhand Mukti Morcha a 6 sièges).

Source : Zins Max Jean : Histoire politique de l'Inde indépendante.  
PUF 1992.

On notera cependant le climat de violence qui tend à s'accroître lors des consultations électorales . Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, lors des élections de 1991, 3 300 incidents violents ont été officiellement répertoriés, au cours desquels plus de 350 personnes ont été tuées. En outre, le ministère de l'intérieur indien reconnaît que des cas de fraudes, vols d'urnes, attaques d'assesseurs, de manipulations ou d'intimidation ont été rapportés.

Une large part de l'opinion indienne semble intéressée par la politique si l'on en juge par les polémiques ou débats passionnés qui enflamment par moment le Parlement ou la presse. Cependant, on peut s'interroger sur les conséquences d'une part du système des castes, d'autre part de l'illettrisme de près de 50 % de la population. Ces deux facteurs peuvent sans doute encore induire, au moins partiellement, des conditionnements politiques incompatibles avec la démocratie. Il n'en reste pas moins que des progrès ont été réalisés dans ces deux domaines.

### *c) La vigueur de la presse écrite indienne*

L'un des indicateurs d'une vie politique démocratique réelle est sans nul doute l'existence d'une presse importante et libre.

A cet égard, la presse indienne peut apparaître exemplaire. De la presse britannique, elle a hérité de la quantité, de la qualité et de la vigueur.

Il existe en Inde plus de 3 700 quotidiens, dont 46 en anglais et 82 en hindi. Les autres sont en langue vernaculaire.

Le nombre de magazines s'élève à 24 000, dont plus de 4 400 en langue anglaise et 8 000 en hindi.

Certains quotidiens atteignent des tirages importants. En anglais, on peut citer par exemple le Times of India : 800 000 exemplaires ; l'Indian Express : 565 000 exemplaires, l'Hindu : 500 000 exemplaires ; l'Hindustan Times : 490 000 exemplaires ; le

Statesman : 210 000 exemplaires ; l'Economic Times : 250 000 exemplaires. En hindi, le Navbharat Times : 500 000 exemplaires ; le Punjab Kesari : 300 000 exemplaires ; l'Hindustan : 200 000 exemplaires.

La qualité de la presse est très variable mais certains titres et certains journalistes bénéficient d'une compétence reconnue et préservent farouchement leur liberté d'appréciation. On notera ainsi qu'un projet de loi "antidiffamation" déposé en 1989 par le Gouvernement, a dû être retiré à la suite du tollé qu'il avait suscité.

Certains organes de presse sont ouvertement favorables ou proches du Congrès I comme le Times of India ou l'Hindustan Times, d'autres soutiennent l'opposition comme l'Indian Express ou le Dainik Jagran, d'autres enfin se veulent indépendants comme l'Hindu, le Statesman ou le Navbharat Times.

Il n'y a pas de censure de la part du gouvernement qui est souvent mis à mal. Cependant, on peut déceler une forme d'autocensure de la presse écrite sur des sujets politiquement très sensibles : le Cachemire, les crises régionales, les droits de l'homme.

Ce tableau quasi idyllique ne vaut toutefois que pour la presse écrite. L'unique radio indienne "All India Radio" est contrôlée par le Gouvernement. Les six chaînes de télévision, au demeurant assez peu appréciées semble-t-il, en raison de leur médiocre qualité, sont, elles aussi, sous contrôle des autorités.

#### *d) Les droits de l'homme en Inde*

Comme nous l'avons vu, l'Inde dispose d'un système politique fondé sur les principes de la démocratie. Les droits de l'homme y sont, en principe, reconnus et protégés, notamment par la Constitution. D'une manière générale, et cela est un fait notable, l'Inde ne conteste pas, au contraire de certains pays d'Asie ou du moyen et proche-orient, l'universalité des droits de l'homme.

**Elle n'avance ni difficultés économiques ni spécificités religieuses pour se distraire de ses obligations en la matière.**

Il n'en reste pas moins que l'édifice juridique bâti depuis 1947 a connu quelques dégradations et doit être amélioré. En outre, bien que condamnées par la Constitution, les discriminations demeurent une réalité de l'Inde d'aujourd'hui. Enfin, les conflits récurrents au sein de l'Union Indienne ont été et sont encore à l'origine d'atteintes aux droits de l'homme.

• **Le Gouvernement dispose d'un puissant arsenal juridique susceptible de mettre en cause les droits de l'homme.**

La Constitution indienne elle-même prévoit deux situations d'exception :

- l'état d'urgence (article 352) appliqué par Indira Gandhi en 1975 et qui permet de suspendre les principales libertés ;
- la règle présidentielle déjà évoquée précédemment.

La loi sur la sécurité nationale permet la détention "pour investigation" pendant un an. Selon les autorités indiennes, plus de 1 100 personnes auraient été arrêtées en 1991 en vertu de ce texte.

La loi antiterroriste "Terrorist and Disruptive Activities" votée pour deux ans en 1985 afin de combattre le terrorisme sikh a été constamment reconduite. Applicable à l'ensemble du territoire indien, elle permet de notables limitations aux droits de la personne. Elle autorise ainsi les incarcérations pendant cinq ans sans jugement. Selon des estimations, elle s'appliquerait à environ 30 000 personnes principalement au Pendjab, au Cachemire et au Tamil Nadu.

Autres textes, comme l'ordonnance sur les zones perturbées ou la loi sur les pouvoirs spéciaux de l'armée, donnent des pouvoirs considérables aux forces de sécurité. Le premier permet ainsi

les tirs à vue sans sommation et protège les agents de sécurité de toute poursuite en cas de mort d'homme. Le second donne des pouvoirs quasi illimités aux militaires pour mener recherches et investigations et limite leurs responsabilités en matière de violation des droits de l'homme.

● Même s'il ne faut pas noircir le tableau, le comportement de certains éléments des forces de sécurité est parfois marqué par la violence et une extrême brutalité. Ainsi dans les seuls postes de police de la ville de Delhi, on a pu compter 46 cas de mort entre janvier et mars 1993. Les forces de l'ordre sont par ailleurs accusées de nombreuses exactions dans les régions en crise comme le Cachemire ou le Pendjab.

● Ces éléments jettent indiscutablement une ombre sur le fonctionnement de la démocratie indienne. Néanmoins, celle-ci semble avoir la volonté de les réduire.

Ainsi, il convient de noter que le Gouvernement actuel a lancé plusieurs enquêtes sur les accusations d'exactions des forces de sécurité, notamment au Pendjab et au Cachemire. Plus de 250 officiers auraient fait l'objet de procédures. Plusieurs dizaines de membres des forces de sécurité ont subi des peines ou sanctions : emprisonnement, relèvement de fonctions etc.

En outre, une commission des droits de l'homme aux pouvoirs non négligeables a été créée à la fin de l'année 1993. Cette commission, composée essentiellement de magistrats en fonction ou à la retraite peut être saisie directement ou par elle-même en cas de violation des droits de l'homme. Elle ne peut prendre de sanctions mais a la faculté de demander des rapports aux autorités et de rendre publiques ses conclusions. Si elle ne peut enquêter elle-même, en revanche elle dispose d'un droit de visite -sans autorisation préalable- des prisons et centres de détention.

● **Le système des castes qui, à l'évidence, demeure une réalité de l'Inde contemporaine, est à l'origine de graves discriminations.**

Les basses castes et les intouchables subissent, en particulier dans les régions rurales, des humiliations et sont confinés dans les tâches les moins valorisantes. Le ministère indien de l'intérieur reconnaît par ailleurs que les cas de violence à l'encontre des intouchables tendent à croître. Plusieurs dizaines de milliers de cas d'atrocités contre les intouchables et les basses castes sont en attente d'instruction.

● On notera que d'autres catégories vulnérables de la population souffrent elles aussi de discriminations : les femmes qui, souvent et notamment en milieu rural, ont un statut d'infériorité et subissent parfois des mauvais traitements graves ; les enfants dont, selon les sources, entre 20 et 55 millions travaillent, parfois dans des conditions très dures.

● Enfin, certaines minorités religieuses subissent, selon les époques et les événements de graves exactions : musulmans lors de la destruction de la mosquée d'Ayodhya, sikhs après l'assassinat d'Indira Gandhi, chrétiens lors de manifestations pour l'accès à l'enseignement supérieur.

## **2. De puissantes forces centrifuges**

Mosaïque de peuples, de religions, de langues, l'Inde est naturellement soumise à des forces centrifuges qui, périodiquement, remettent en cause son unité. Actuellement, trois régions connaissent une situation particulièrement troublée : le Pendjab même si la crise y semble en voie d'apaisement, les Etats du Nord-Est, et surtout le Cachemire.

*a) Le Pendjab : l'apaisement ?*

Le Pendjab a connu entre 1984 et 1991 une vague de terrorisme extrêmement violente.

Ressentiment à l'égard du Gouvernement central qui avait écarté l'industrialisation de la région, jugée trop proche du Pakistan, exacerbation des oppositions religieuses (sikhs contre hindous), linguistiques (pendjabi contre hindi), maladroites du Congrès et de New Delhi ont été à l'origine d'une explosion de violence qui a coûté la vie à plusieurs milliers de personnes dont le Premier ministre Indira Gandhi assassiné par deux gardes du corps sikhs.

Cependant, un apaisement de la situation est perceptible depuis 1992. Les mouvements extrémistes sikhs, par leurs excès, se sont coupés d'une large part de la population. De plus en plus divisés, ils ont en outre été décapités par la répression.

Un règlement définitif est-il pour autant trouvé ? A ce jour, demeurent d'importants différends relatifs notamment au transfert de la ville de Chandigarh au Pendjab ; au partage des eaux entre le Pendjab et les Etats voisins, Haryana et Himachal Pradesh ; à la reconnaissance de l'identité religieuse et culturelle des sikhs.

Un élément favorable à une réconciliation réside dans l'absence d'antagonisme historique entre le sikhisme et l'hindouisme. En outre, le Gouvernement central, confronté à une situation de grave crise au Cachemire, peut être porté à l'apaisement au Pendjab, région stratégique par sa contribution à l'agriculture du pays (1) et sa proximité du Pakistan.

(1) Au début des années quatre-vingts le Pendjab fournit 73 % de la récolte nationale en céréales et 48 % de celle de riz.



*b) Le Jammu et Cachemire : la paix par la "guerre lasse"?*

A l'évidence, l'une des principales préoccupations du Gouvernement indien est la situation au Cachemire. On sait que par la décision de son Maharajah, le Cachemire a choisi l'Inde lors de la partition de 1947 après que le Pakistan eut envahi une partie de son territoire. Cependant, trois guerres ont opposé l'Inde et le Pakistan à propos de cet Etat en 1948, en 1965 et en 1971.

A ce jour, les protagonistes demeurent sur leurs positions. Le Pakistan, s'appuyant sur les résolutions de l'Organisation des Nations Unies, réclame un plébiscite dans la partie indienne - à majorité musulmane -, et exige de l'Inde un retrait unilatéral de ses troupes. L'Inde, de son côté, estime que les élections qui se sont tenues au Jammu et Cachemire ont légitimé son attitude et rendu caduque la demande de plébiscite. En outre, se fondant sur l'accord de Simla signé en 1971 par Indira Gandhi et Zulfikar Ali Bhutto, stipulant que les deux parties régleraient leurs différends par "des négociations bilatérales ou tout autre moyen mutuellement convenu", l'Inde s'oppose à toute négociation multilatérale ou intervention des Nations Unies.

La tension entre les deux Etats est à la fois la résultante et l'une des causes de la situation sur le terrain qui, à bien des égards, paraît inextricable. Pour comprendre les données du problème, il convient de rappeler quelques éléments.

Précisons d'abord que le Jammu et Cachemire regroupe en fait trois régions distinctes :

- le Cachemire proprement dit à forte majorité musulmane (1) ;
- le Jammu, à majorité hindoue ;
- le Laddakh, à majorité bouddhiste.

(1) Majorité accentuée par les départs d'hindous intervenus depuis le début de la crise.

Ajoutons que la région a toujours été marquée par un particularisme s'appuyant à l'origine plus sur des considérations ethniques et culturelles -il existe un "patriotisme" cachemiri- que religieuses. Au demeurant, les troubles, sans jamais atteindre l'intensité actuelle, y ont été fréquents depuis 1977.

Les militants cachemiris semblent rencontrer un soutien dans la population, exaspérée par la violence de la répression menée par les forces de l'ordre indiennes (1) mais lasse aussi d'une guerre qui dure depuis 1989 et aurait causé plus de 30 000 morts.

Le Gouvernement indien estime ne pouvoir céder au Cachemire sans prendre le risque d'encourager en d'autres points de son territoire d'autres mouvements séparatistes. Il considère en outre que le conflit est attisé par le Pakistan dont le soutien direct ou indirect, aux rebelles cachemiris semble avéré. Enfin, le conflit s'inscrit dans le cadre plus large de la montée des fondamentalismes religieux. Mosaïque de religions, comme on l'a dit, l'Inde est peu portée à accepter une sécession du Cachemire au seul motif qu'il est à majorité musulmane.

Une difficulté fondamentale pour New Delhi provient de l'absence d'interlocuteurs cachemiris ouverts au dialogue. Certains leaders se sont déconsidérés (Farooq Abdullah), d'autres ont été assassinés par les extrémistes, d'autres enfin hésitent à ouvrir une négociation qui n'a pas, pour l'heure, les meilleures chances d'aboutir.

Que déduire de ces quelques constatations ?

En premier lieu, que la crise peut être durable.

En deuxième lieu, qu'elle n'est pas uniquement interne à l'Union indienne mais risque de dégénérer en conflit indo-

(1) On estime à 300 000 le nombre de militaires et paramilitaires indiens dans la région.

pakistanaï. A cet égard, la délégation a pu relever le ton extrêmement dur à l'égard du Pakistan de la presse indienne.

En troisième lieu, que seul une solution politique permettra un règlement de la crise. Il est vraisemblable qu'elle exigera d'accorder au Cachemire une plus grande autonomie.

### *c) Les Etats du Nord-Est*

Plusieurs Etats du Nord-Est de l'Inde comme par exemple, l'Assam, le Nagaland ou le Tripura connaissent une agitation constante.

Les revendications des mouvements séparatistes s'appuient sur des spécificités ethniques, culturelles ou religieuses mais s'expliquent aussi par des tensions sociales. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, les Bodos, en Assam, sont d'origine tibéto-mongole, en majorité chrétiens, assimilés aux plus basses castes hindous et souvent marginalisés économiquement.

Aux difficultés précitées s'ajoutent les tensions entre "autochtones" et populations étrangères installées ou réfugiées dans cette partie de l'Inde : Chakmans du Bangladesh, Bengalis, Népalais, Biharins.

Sans que la crise atteigne une intensité comparable à celles passée du Pendjab ou présente du Cachemire, les troubles conduisent de fait à une quasi paralysie du pouvoir dans ces régions.

En dehors de la répression des troubles et de l'usage de la règle présidentielle, le Gouvernement indien semble s'orienter vers une relative prise en compte des souhaits des populations concernées. C'est ainsi qu'en février 1993 a été créé un Conseil autonome du Bodoland, chargé d'examiner les problèmes des tribus d'origine Bodo.

## **II - UNE VOLONTE D'OUVERTURE SUR LE MONDE EN DÉPIT DE DIVERGENCES AVEC L'OCCIDENT ET DE RELATIONS DIFFICILES AVEC SES DEUX PRINCIPAUX VOISINS**

A partir de son indépendance, l'Inde a mené une politique étrangère fondée sur trois grands piliers : la quête d'une indépendance nationale quasi absolue ; le soutien et l'encouragement constant au mouvement des "non-alignés" ; et, en même temps, l'approfondissement d'une relation d'amitié forte avec l'Union Soviétique.

La dislocation de l'URSS, l'affaiblissement concomitant de la Russie, l'évanouissement du mouvement des non-alignés qui n'avait de sens que dans le cadre de la confrontation Est-Ouest, les limites en matière économique d'un développement autarcique ont conduit le gouvernement à infléchir sensiblement sa politique.

Sans abandonner totalement ses rêves de direction d'un tiers monde à unifier, ni ses liens avec la Russie, l'Inde s'ouvre maintenant à l'extérieur. Elle renoue, quoique non sans réticences, avec les Etats-Unis longtemps honnis, et même avec la Chine. Elle renforce ses relations avec l'Occident, Allemagne et Royaume-Uni en tête. Elle développe ses contacts avec les pays asiatiques : Japon, ASEAN dont Singapour. Elle tente même de participer à un mouvement d'intégration régionale.

Cette politique d'ouverture, remarquable, demeure cependant hypothéquée par quelques difficultés. Ainsi, les relations avec l'Occident sont constamment gênées par les positions respectives de l'Inde et des Etats occidentaux en matière de prolifération nucléaire. A cela s'ajoute, singulièrement pour les Etats-Unis, les antagonismes dus à l'attitude adoptée vis-à-vis du Pakistan.

## 1. L'ouverture sur l'Occident

### *a) Le rapprochement de l'Inde avec l'Occident est réel*

Avec l'affaiblissement de la Russie, l'Inde se trouve dépourvue d'un puissant soutien économique et politique.

A moins de choisir une politique d'isolement total, l'Inde était contrainte de renforcer ses liens avec l'Occident pour "compenser" la défection soviétique.

Au demeurant, la volonté de relance du développement du pays, qui passait par d'importantes réformes économiques, imposait le rapprochement avec les Etats-Unis et l'Europe occidentale.

L'Inde est en effet trop dépendante, pour son développement, des technologies et des capitaux des pays industrialisés.

L'ouverture sur l'Occident a, du reste, été facilitée, d'une autre façon, par la fin de l'empire soviétique. L'apaisement, tout relatif, de la guerre d'Afghanistan, ou du moins, le désengagement soviétique ont, en effet permis aux Etats-Unis de prendre quelques distances avec leur allié traditionnel, le Pakistan. Dès lors, un rapprochement avec l'Inde s'avérait possible.

### *b) Le rapprochement a parfois été freiné en raison des divergences entre l'Inde et l'Occident relatives à la non-prolifération et à la crise du Cachemire*

Les positions occidentales relatives à la prolifération nucléaire ont pu contrarier ces nouvelles orientations diplomatiques.

Ainsi, les Etats-Unis ont ils fait pression pour que l'Inde adhère au traité de non-prolifération nucléaire.

L'Inde, en effet, dispose depuis 1974 de l'arme nucléaire. Elle affirme avoir développé cette arme à des fins pacifiques. Il n'y a pas de raison de mettre en doute cette affirmation d'autant plus que la dissuasion nucléaire a -par nature- des fins pacifiques. Il n'en reste pas moins que l'Inde semble continuer à travailler à la mise au point d'armes nucléaires et de vecteurs balistiques.

Le Pakistan conditionnant par ailleurs son acceptation du traité de non-prolifération à l'adhésion de l'Inde audit traité, la situation semble bloquée.

Cela ne présenterait pas trop d'inconvénients s'il n'existait une tension permanente entre le Pakistan et l'Inde dont on ne peut exclure qu'elle débouche sur un conflit.

Les relations indo-américaines ont en outre été obscurcies par l'attitude des Etats-Unis relative au Cachemire. Washington exerce en effet une action constante pour que l'Inde et le Pakistan nouent un dialogue sur ce sujet mais aussi pour que l'Inde ouvre le Cachemire aux organisations humanitaires. Il faut ajouter à cela que les Etats-Unis n'ont pas eu d'ambassadeur en poste à New-Delhi pendant six mois en 1993 et qu'un haut responsable du département Etat a cru bon d'affirmer que l'acte d'accession du Cachemire à l'Inde "ne signifiait pas que le Cachemire était pour toujours partie intégrante de l'Inde".

## **Z. La recherche d'une meilleure insertion régionale**

En mauvais termes avec le Pakistan et la Chine, peu liée avec les autres pays d'Asie, l'Inde apparaissait isolée. Et de fait, elle ne cherchait guère à rompre cet isolement.

Au demeurant, elle s'était constituée une sorte de glacis "protecteur" avec le Népal, le Bhoutan, Sri Lanka, les îles Maldives, tous pays dont les politiques sont intimement mêlées à celles de l'Inde.

Les bouleversements sur la scène mondiale et, ici encore, la volonté de renforcer l'économie du pays ne pouvaient qu'inciter l'Inde à modifier son attitude.

Ainsi engage-t-elle un processus de "rapprochement" avec la Chine longtemps ennemie traditionnelle. Au vrai, ce processus débuta dès 1988 avec la visite de Rajiv Gandhi à Pékin. Il a été approfondi récemment, lors de la visite en Chine du Premier Ministre actuel, M. Rao, en septembre 1993.

Un accord entre les deux pays a été conclu, qui vise à assurer "le maintien de la tranquillité et de la paix le long de la ligne de contrôle". Cet accord gèle le contentieux territorial entre les deux Etats et prévoit des consultations bilatérales pour la mise en œuvre de mesures de confiance et de réduction des forces le long de la frontière. Dans le même temps, l'Inde et la Chine envisagent de renforcer leur coopération politique, économique et culturelle.

L'Inde souhaite se rapprocher des autres pays asiatiques et en particulier de l'ASEAN et de l'APEC dont les membres pourraient à terme constituer des partenaires économiques. Ainsi un groupe de travail Inde-ASEAN a été créé en mars 1993 et l'Inde a déposé une demande d'adhésion à l'APEC, pour l'instant rejetée. Le gouvernement indien semble actuellement s'intéresser à un projet - encore imprécis - de création d'un nouvel ensemble régional centré sur l'océan indien et qui regrouperait l'Afrique du Sud, des pays du Golfe et du sous-continent indien et l'Australie.

### 3. Les relations avec le Pakistan et la Chine

L'Inde entretient traditionnellement avec ses deux plus importants voisins, la Chine et le Pakistan, des relations difficiles. De

fait, trois guerres l'ont opposée au Pakistan depuis 1947 et la tension entre les deux pays n'a cessé de croître depuis 1989, exacerbée par la crise du Cachemire. Des combats -on parle pudiquement d' "incidents frontaliers"- ont, à plusieurs reprises, opposé les forces armées chinoises et indiennes, notamment en septembre 1968.

Alors, faut-il en déduire que l'Inde est une puissance belliqueuse ? Ou que l'équilibre stratégique dans la région est structurellement instable ? Les conflits entre les trois pays sont-ils inévitables ? Au vrai, l'histoire et la géographie mais aussi les évolutions récentes permettent de répondre partiellement à ces difficiles questions.

Assurément l'Inde et le Pakistan entretiennent une relation que l'on pourrait qualifier de "frères ennemis". Certes, l'origine des deux États ainsi que les antagonismes religieux peuvent donner des clés de compréhension, mais il faut aussi soupeser les difficultés intérieures des deux pays pour mieux comprendre les tensions qui les opposent.

Les rapports sino-indiens sont différents et tout aussi complexes. Au demeurant ils sont entrés, semble-t-il, dans une période que l'on pourrait qualifier -sans que cela préjuge de son issue- des "cent fleurs". A l'évidence, eu égard à la dimension des deux pays, ces rapports apparaissent fondamentaux -au sens étymologique du terme- pour la région.

#### *a) L'Inde et le Pakistan : les frères ennemis*

La quasi-totalité des interlocuteurs de la délégation ont évoqué les relations entre l'Inde et son voisin de l'ouest en soulignant leur volonté de ne pas se laisser dicter une conduite par Islamabad. La presse locale, quasi quotidiennement, dénonce le jeu dangereux auquel se prêterait le Pakistan en favorisant le durcissement du conflit du Cachemire.

De fait, depuis 1989, la crise du Cachemire apparaît à nouveau comme l'un des éléments structurants des relations indo-



pakistanaises. Du reste, tous les ingrédients semblent réunis pour faire de cette crise un foyer permanent d'insecurite : la religion, excitee par les extrémistes des deux bords, et qui opposerait ineluctablement l'Islam et l'Hindouisme, le sentiment national qui rendrait inconciliables les theses des loyalistes indiens, des independantistes cachemires et des militants pro-pakistanais. Mais surtout, la crise du Cachemire est grave, non seulement parce qu'elle cause chaque jour des dizaines de morts, mais aussi parce qu'elle est à la fois un symbole et un abcès de fixation pour les deux pays.

Pour l'Inde, le retablisement de l'ordre et le maintien du Cachemire dans l'Union sont des symboles de pérennité d'une unité fondee non sur la religion, ni sur la race, mais sur un sentiment national indien tres puissant. Symbole aussi de la force de la laicité face aux extrémismes et aux antagonismes religieux. Mais le Cachemire est aussi un abcès de fixation, car sans doute détourne-t-il le regard des difficultés interieures ou de la relative paralysie de l'Inde sur le scène mondiale. Avec le Cachemire, l'Inde, tres souvent repliée sur elle-même, dispose d'un ennemi, d'une cause à défendre, son unité, et dès lors, d'une politique étrangère.

Pour le Pakistan aussi, le Cachemire est à bien des egards un "structurant" de sa politique étrangère et interieure. Pour un pays, pauvre, coince entre un Iran fanatisé, un Afghanistan en guerre et une Inde, nation géante en majorite hindoue, et surtout pour un pays doté d'un pouvoir central écartelé entre un pôle démocratique représenté par le gouvernement et le Parlement, un pôle militaire avec une armée qui depuis 1947 a toujours joué un rôle fondamental, un pôle religieux avec l'Islam et un pôle bureaucratique avec l'administration, la volonte de "liberation" du Cachemire est à la fois un ciment de l'unité nationale, un espoir d'expansion du pays, une cause qui peut faire du Pakistan un des champions de l'Islam.

Ces éléments soulignent la complexite du problème. Un conflit, élevé au niveau du symbole, n'est pas seulement un combat, il devient l'une des composantes de l'identité nationale.

Faut-il pour autant considerer comme illusoire tout espoir de reglement du conflit Cachemire ? Votre délégation, tout en prenant bien garde de ne pas pécher par excès d'optimisme ou de ne pas

oublier les risques d'un derapage soudain, ne le croit pas. Au moins trois raisons plaident en ce sens.

En premier lieu, le Cachemire a souvent opposé l'Inde et le Pakistan mais pas toujours. Un debut de reglement a déjà été approché avec les accords de Simla, signes le 2 juillet 1972. Certes, ces accords consacraient le statu quo mais ils témoignaient aussi de la volonté des deux pays de ne pas faire du Cachemire une pierre d'achoppement de leurs relations et de renouer le dialogue. Au demeurant, en dépit de troubles sporadiques, le Cachemire n'a pas constitué un différend majeur entre l'Inde et le Pakistan de 1972 à 1989.

En deuxième lieu, plusieurs interlocuteurs de la délégation et notamment le président de la commission de la défense du Parlement indien, ont fait valoir, alors même que la tension entre les deux pays est très grande, que rien n'opposait fondamentalement l'Inde et le Pakistan "pays frères" par leur population et leur histoire communes jusqu'en 1947. N'oublions pas ainsi que leurs premières civilisations indiennes ont trouvé naissance dans la vallée de l'Indus, située aujourd'hui au Pakistan.

Enfin, le rapprochement sino-indien, dont il sera question plus loin, peut être un facteur d'apaisement. En effet, jusqu'à présent, Pakistan et Chine étaient alliés de fait contre l'Inde (le Pakistan a même "cédé" à la Chine une part du territoire "conquis" en 1947). La Chine en meilleurs termes avec l'Inde et ne constituant plus une menace pour cette dernière, le Pakistan pourrait être porté à la prudence.

#### *b) Les "cent fleurs" des relations sino-indiennes*

Après une longue période de difficultés, les relations sino-indiennes semblent entrées dans une nouvelle ère.

Ainsi, à l'occasion de la visite à Pékin du Premier ministre indien, M. Rao, un accord a été signé, le 7 septembre 1993 entre les deux pays. Cet accord transforme la "ligne de contrôle" contestée en

une "ligne de paix et de tranquillité" et prévoit notamment un retrait progressif et équilibre des troupes stationnées le long de cette ligne sans préjuger de la position de chaque Etat quant à ses revendications territoriales. Surtout, les deux pays sont convenus d'intensifier leur coopération dans les domaines politiques, économiques et culturels. On notera, à cet égard, que 1994 est "l'année de l'Inde" en Chine.

Certes, des différends entre l'Inde et la Chine demeurent : la Chine revendique ainsi une partie du Cachemire et de l'Arunachal Pradesh, l'Inde revendique l'Aksai Qin et accueille le dalaï-lama ainsi que 100 000 réfugiés tibétains, la Chine entretient une coopération militaire avec le Pakistan, mais on peut percevoir, de part et d'autre, une volonté d'apaisement et de normalisation.

#### 4. La politique de défense indienne

##### *a) Une puissance significative*

L'armée indienne compte plus d'un million de militaires ainsi repartis :

- armée de terre : 1 million d'hommes avec cinq corps d'armée sur dix au nord et à l'ouest du pays ;
- armée de l'air : 130 000 hommes dont 3 000 pilotes ;
- Marine : 50 000 hommes.

Il convient d'ajouter à ces effectifs les forces paramilitaires : gardes-côtes (100 000 hommes), forces territoriales (50 000 hommes), gardes de la sécurité nationale (10 000 hommes), forces de sécurité des frontières (100 000 hommes) et forces centrales de réserve de la police (70 000 hommes).

Les forces indiennes disposent d'équipements modernes : MIG 27 et 29, Mirage 2000, chars T.72, missiles Milan, notamment.

En outre, l'Inde s'est dotée de l'arme nucléaire. Elle a fait exploser un engin dans le désert de Thar en 1974. Toutefois, jusqu'en 1989, les autorités indiennes ont affirmé ne pas vouloir utiliser l'arme nucléaire à des fins militaires. Depuis le gouvernement Rajiv Gandhi, le gouvernement indien laisse planer un doute sur la poursuite de ses travaux et l'état de ses recherches. Au demeurant, l'Inde poursuit son programme Agni de missiles balistique de moyenne portée et semble vouloir se doter de l'arme thermonucléaire.

La marine indienne, très réduite dans les années soixante-dix, a été considérablement étoffée depuis. Elle occupe aujourd'hui le sixième rang mondial avec un tonnage de 200 000 tonnes. De fait, l'Inde semble avoir choisi une stratégie de maîtrise des mers proches du sous-continent et avoir opté pour la mer comme principe vecteur de sa politique de puissance régionale.

Les forces aériennes, comme nous l'avons vu, disposent d'équipements modernes. Cependant, leur capacité opérationnelle semble avoir pâti de l'évolution de l'Union soviétique. L'URSS, en effet, était l'un des principaux fournisseurs d'armements et notamment d'avions de l'Inde.

Toutefois, l'Inde s'est efforcée de diversifier ses sources d'approvisionnement.

La France, appréciée pour sa volonté d'indépendance, notamment à l'égard des Etats-Unis, en a bénéficié. Ainsi, l'Inde a-t-elle notamment acquis 49 Mirage 2000 en 1982 et 1986 (5,9 milliards de francs), des missiles MAGIC II et Super 530 D en 1984, 27 hélicoptères Dauphin et 50 radars Stentor en 1986, 4 000 bombes anti-pistes en 1988.

Dassault et la SNECMA viennent en outre de se voir confier la maintenance des Mirage 2000 pour un contrat de 700 millions de francs.

Les perspectives de coopération concernent notamment :

- la vente d'avions d'entraînement Alphajet. Cependant, l'appareil français est concurrencé par le Hawk britannique ;
- la vente éventuelle de nouveaux Mirage 2000 ;
- la participation à certains éléments du programme d'Avion léger de combat (LCA) (1) ;
- l'équipement en moteurs Turbomeca de l'hélicoptère ALH en cours d'essais.

On notera ainsi que notre coopération concerne essentiellement le domaine aéronautique. Elle est beaucoup plus modeste dans les autres secteurs. Elle se heurte actuellement à au moins deux obstacles :

- les difficultés budgétaires indiennes ;
- la volonté d'"indigénisation" des programmes militaires indiens.

L'appareil militaire indien est principalement dirigé contre le Pakistan et, dans une moindre mesure la Chine. Il est aussi un instrument pour assurer à l'Inde un statut de puissance régionale.

*b) Les contraintes budgétaires nouvelles rendent problématique la modernisation des forces armées indiennes*

Le budget de la défense s'élève approximativement à 35 milliards de francs, ce qui représente environ 4,3% du produit national brut.

Cependant, depuis six ans, il diminue en volume. Cette évolution devrait se poursuivre compte tenu de la politique d'austerité budgétaire menée par le gouvernement. Elle conduit à un vieillissement des équipements des forces indiennes.

(1) Voir Supra p

### III - UNE POLITIQUE DE LIBERALISATION ECONOMIQUE DONT L'APPLICATION RESTE ENCORE TIMIDE

De 1947 à 1977, l'Inde a choisi de mener une politique économique fondée sur le principe du développement autocentre et calquée, dans une large mesure, sur le modèle socialiste. Cette politique reposait sur quatre piliers : l'importance du rôle de l'Etat et du secteur public, le soutien aux industries de base, la protection du marché intérieur, l'encouragement au développement agricole.

Ces orientations ont permis à l'Inde de se doter d'une industrie relativement autonome dans un grand nombre de secteurs ainsi que d'une agriculture autosuffisante assurant la fin des famines. Cependant, elles ont atteint leurs limites. La bureaucratisation et le poids exagéré du secteur public ont altéré la situation des finances publiques. Conjugues à un fort protectionnisme, ils ont confiné l'économie indienne dans des productions peu valorisantes et peu performantes. Si bien que depuis les années 1980 l'Inde semblait avoir atteint un palier de son développement et ne plus guère progresser.

Dès 1977, une libéralisation timide avait été entreprise. Elle devait être accentuée avec l'arrivée au pouvoir de Rajiv Gandhi en 1984 qui rêve alors de "faire entrer l'Inde dans l'an 2000", puis avec le gouvernement de centre droit de V.P. Singh (décembre 1989 - novembre 1990). De fait, à partir de 1989, déjà confrontée aux séparatismes cachemiri et pendjabi, l'Inde connaît une profonde et grave crise économique et financière. Parmi les symptômes de cette crise : l'accroissement de l'inflation, du déficit extérieur et de l'endettement.

Le nouveau Premier Ministre désigné en juin 1991 et qui dispose aujourd'hui d'une bonne assise politique, M. Rao, a engagé, pour faire face à cette situation, une politique audacieuse de réformes qui, d'ores et déjà, semble donner des résultats encourageants.

## 1. La libéralisation de l'économie indienne

La politique menée par le gouvernement de M. Rao s'appuie en fait sur quatre piliers :

- la réduction du déficit public qui gonflait artificiellement la demande ;
- le démantèlement d'une réglementation ultra tatillonne qui bridait l'initiative et l'offre intérieure tout en ralentissant les restructurations et les modernisations nécessaires ;
- une réforme du système financier et bancaire entièrement soumis aux décisions de l'Etat et ne disposant ainsi d'aucune autonomie ;
- une amélioration des échanges extérieurs de l'Inde.

### *a) La réduction des déficits publics*

La réduction des déficits publics doit être obtenue, en premier lieu, par une politique de rigueur budgétaire. Bien engagée dans un premier temps, celle-ci s'avère cependant difficile et longue à mettre en oeuvre dans un pays où le secteur public joue un rôle considérable.

Une réforme d'ensemble du système fiscal est aussi envisagée. Très complexe, peu rentable, peu fiable, la fiscalité indienne est, à bien des égards, arbitraire et cause de corruption et de blocages. Après l'abandon de plusieurs tentatives de réformes depuis 1978, une nouvelle commission d'experts a été formée en 1991. Cependant, ses recommandations n'ont été que très partiellement mises en oeuvre.

Les privatisations prévues par le gouvernement n'ont, pour l'instant, été que peu nombreuses. Cependant, plusieurs monopoles d'Etat (télécommunications, transport aérien, acier) se sont ouverts à la concurrence.

### *b) La déréglementation*

La déréglementation se traduit notamment par le demantelement du systeme des permis industriels. Jusqu'à present, la creation par une entreprise de nouvelles unites de production ou le lancement de nouveaux produits etaient subordonnée a une autorisation administrative. Obtenir cette autorisation prenait plusieurs années et impliquait souvent de verser des commissions illicites.

### *c) La réforme du système bancaire*

La réforme du système bancaire est mise en place progressivement et prudemment : adoption de nouvelles normes comptables et prudentielles ; création d'autorités de surveillance : Securities and Exchange Board of India pour les marchés de capitaux et comité financier de supervision pour la Reserve Bank of India (RBI) ; réduction des ratios de réserves imposés aux banques...

### *d) L'ouverture sur l'extérieur*

L'ouverture sur l'extérieur passe, quant à elle, par l'abaissement progressif des droits de douane, jusqu'à present parmi les plus élevés du monde (1), et par l'élimination des restrictions quantitatives à l'importation qui étaient nombreuses et drastiques. On rappellera que les produits susceptibles d'être importés sont classés en trois listes :

- "Prohibited list" qui comprend des produits dont l'importation est interdite (produits contenant de la graisse animale, ivoire brut) ;

- "Restricted list" qui regroupe un grand nombre de biens de consommation dont l'importation est soumise a un régime de licence ;

- "Canalised Items" qui sont les produits importables uniquement par le canal des centrales publiques d'achat (pétrole brut, engrais chimiques, azotés ou potassiques, huiles végétales, céréales notamment).

(1) Sauf exception, les biens d'équipement sont frappés par des droits de 35 % , les semi-produits par des droits compris entre 45 % et 75 % , les biens de consommation par des droits qui atteignent, pour ne citer que quelques exemples, 214,5 % pour les cosmétiques, 130 % pour les téléviseurs, 85 % pour les conserves alimentaires, 140 % pour le mobilier



La fourniture des services, quant à elle, est aussi encadrée. Cependant la déréglementation en cours induit un assouplissement de la législation qui lui est applicable.

\*

\* \*

La politique économique du Gouvernement indien, par l'ampleur des réformes envisagées ou déjà engagées, est donc audacieuse. Elle n'en reste pas moins prudente comme en témoigne le projet de budget pour 1994-1995. Ainsi, un grand nombre de mesures structurelles ont été reportées : réduction du secteur public, mise en cause des subventions agricoles, assouplissement du droit du travail dans les entreprises publiques, réduction du déficit budgétaire.

## 2. Un redressement économique qui demeure fragile

Les premiers résultats de la politique économique menée depuis 1991 paraissent encourageants. Cependant, des hypothèques non négligeables fragilisent le redressement en cours. Il est vrai que le pays, qui dispose d'atouts peu exploités, n'a peut-être pas donné toute la mesure de ses capacités.

### *a) Des résultats encourageants*

L'inflation qui avait atteint 13,6 % en 1991-1992 a été ramenée à 8 % en 1993.

Les échanges extérieurs s'améliorent sensiblement en raison d'une importante croissance des exportations (+ 15 % en dollars en 1993) et d'une stagnation des importations.

**Les réserves de change** ont considérablement augmenté en passant de 1 milliard de dollars début 1991 à plus de 10 milliards de dollars début 1994 (1).

**Le cours de la roupie** est stable face aux principales devises, depuis les mesures de convertibilité prises en mars 1993.

**Les investissements étrangers** en Inde ont connu un fort accroissement. De 550 millions de dollars en 1991 et 1992, ils seraient passés à plus de 2 milliards sur l'exercice budgétaire 1993-1994 :

- 0,6 à 0,8 milliard de dollars d'investissements directs, surtout d'origine américaine ;
- environ 1 milliard de dollars d'investissements de portefeuille ;
- entre 1 et 1,5 milliard de dollars par achat de titres d'entreprises indiennes émis sur les euromarchés.

*b) Des hypothèques non négligeables*

**L'économie indienne** demeure tout d'abord très dépendante de l'agriculture et, plus précisément, de la mousson. D'elle dépend la qualité des récoltes et, de ce fait, le pouvoir d'achat des deux tiers de la population indienne (2). Que les conditions climatiques soient défavorables et c'est une large part de l'économie indienne qui s'affaiblit.

**L'endettement extérieur** est une deuxième hypothèque. En raison notamment d'un déficit public important et récurrent, la dette extérieure indienne a connu une rapide croissance. De 63,4 milliards de dollars en 1989-1990, elle est passée à 78,9 milliards de dollars en 1993-1994. L'Inde est ainsi le troisième plus grand débiteur

(1) Toutefois, ce montant intègre les ressources tirées des facilités d'ajustement mises en place par le Fonds Monétaire International et la Banque Mondiale

(2) L'agriculture représente un tiers du PIB indien et emploie les deux tiers de la population active

parmi les pays en voie de développement, après le Brésil et le Mexique. Cependant, son ratio dette/produit intérieur brut est de 34,7 %, ce qui la place à un niveau d'endettement moyen (ratio Pakistan : 50 %, Indonésie : 66 %). Elément inquiétant, les intérêts de la dette représentent près de 30 % des dépenses de l'Etat et approximativement la même proportion des exportations de biens et services. On notera de surcroît que les remboursements du principal de la dette civile devraient passer de 3,6 milliards de dollars en 1993-1994 à 8 milliards de dollars en 1996-1997, avant de redescendre à 6,2 milliards de dollars en 1997-1998.

La faiblesse des investissements internes paraît par ailleurs préoccupante. Ainsi, la formation brute de capital fixe est passée de 23,1 % du produit intérieur brut en 1991 à 22,3 % en 1992. Elle n'a, semble-t-il, que très faiblement progressé depuis.

Enfin, la rigidité sociale due à la pérennité du système des castes et aussi à un fort illettrisme, est sans doute un puissant frein au développement du pays.

### *c) Des atouts encore peu exploités*

L'Inde dispose, en premier lieu, d'un marché d'une taille considérable. Certes, une large part de la population indienne est, en raison de sa pauvreté, quasiment ou totalement exclue du marché. On estime toutefois à 150-200 millions l'effectif des consommateurs indiens relativement aisés.

La main-d'oeuvre est par ailleurs "abondante". Elle est en outre peu payée. Ainsi, un ouvrier qualifié reçoit environ 300 F par mois. Un ingénieur de haut niveau est rémunéré, selon qu'il travaille dans le secteur public ou dans le secteur privé, entre 1 300 et 2 100 F par mois.

Enfin, votre délégation a pu constater que l'Inde avait atteint, dans certains domaines, un très haut niveau technologique. L'Inde produit ainsi, en général sous licence, des avions civils (Dornier 228 par exemple) et de guerre (Jaguar, Mig 21, Mig 27

notamment), mais aussi des hélicoptères. Elle dispose par ailleurs d'une agence spatiale, l'Indian Space Research Organisation (ISRO) qui a notamment développé un satellite de communication performant (INSAT) ainsi qu'un satellite d'observation terrestre (IRS)

#### **IV - DEUX DEFIS MAJEURS : LA LUTTE CONTRE LA MISERE ET L'APAISEMENT DES TENSIONS ENTRE COMMUNAUTES**

##### **1. La lutte contre la misère**

###### *a) L'un des pays les plus pauvres du monde*

L'Inde demeure l'un des pays les plus pauvres du monde avec un produit national brut par habitant estimé à environ 350 dollars qui la place notamment après la Chine (370 dollars) ou la Zambie (420 dollars) (1). On rappellera que le produit national brut par habitant de la France est évalué à 21 230 dollars, soit soixante fois plus que celui de l'Inde.

Les basses castes, les intouchables (qui sont environ cent millions), ainsi que les populations tribales, comptent les personnes les plus misérables de la planète. Plus de 50 % des intouchables ont un revenu mensuel inférieur à 100 F.

Cette misère se traduit notamment par des taux de mortalité infantile très élevés : 96 pour 1000 en 1988 et par une espérance de vie réduite : 58 ans.

(1) L'Inde est ainsi classée au 195e rang sur 224 pays par Atlasco 1993

### *b) Des obstacles au développement*

La pauvreté de l'Inde même si elle est vécue comme telle par certains, n'est sans doute pas une fatalité. Plusieurs facteurs, outre l'histoire, peuvent l'expliquer.

Le climat est ainsi un élément à ne pas négliger. La mousson est souvent très variable. Plusieurs mois entre mars et octobre, connaissent une grande chaleur, tantôt sèche, tantôt humide.

La démographie est sans doute un autre élément à prendre en compte. L'Inde compte plus de 850 millions d'habitants et sa population s'accroît chaque année de plus de 17 millions d'habitants, soit une progression annuelle supérieure à 2 % alors que la croissance économique s'établit à 5,2 % pour l'exercice 1990-1991, 1,3 % pour l'exercice 1991-1992, 4 % pour l'exercice 1992-1993, 3,8 % pour l'exercice 1993-1994. Cette simple comparaison explique les difficultés de l'Inde à obtenir une élévation rapide du niveau de vie de sa population.

L'analphabétisme lui-même, pour une large part, à la pauvreté, est aussi un frein au développement rapide du pays. En 1991, près de la moitié de la population indienne était analphabète (60,6 % pour les femmes et 36,1 % pour les hommes). Il est vrai que l'analphabétisme est très variable selon les Etats. Très réduit au Kerala qui a bénéficié très tôt de l'implantation de missions chrétiennes, il est beaucoup plus important dans des Etats comme le Bihar ou l'Uttar Pradesh. Cette situation n'empêche pas - c'est l'un des nombreux contrastes de l'Inde - que le pays dispose d'une élite intellectuelle de très haut niveau.

Le système social, caractérisé par la prégnance des castes, constitue aussi une pierre d'achoppement pour le développement indien. Enfermant, selon leur naissance, les Indiens dans une caste qui, en principe, et le plus souvent, détermine leur niveau social, ce système réduit considérablement la mobilité sociale et bride largement l'initiative individuelle. Il est vrai qu'il évolue cependant sous la pression de divers éléments.

L'industrialisation et l'occidentalisation du pays, les progrès de l'éducation, l'urbanisation, l'action réformatrice de certains gouvernements qui ont mis en place un système de quotas des basses castes et des hors castes (intouchables, tribus, non hindouistes), l'organisation politique croissante des basses castes tendent à ébranler un système religieux et social plus que millénaire. Cependant, il demeure encore bien présent, en particulier dans le monde rural.

## 2. L'apaisement des tensions entre communautés

L'Inde est une mosaïque d'ethnies, de religions et de langues. En dépit de graves et fréquents incidents, comme lors de la séparation de 1947, ou plus récemment lors de la destruction de la mosquée d'Ayodhya (décembre 1992), en dépit des crises qui ont secoué le Pendjab ou secouent encore le Cachemire et les Etats du nord-est, le gouvernement indien est parvenu tant bien que mal à maintenir un semblant d'unité nationale et de paix civile. Néanmoins deux phénomènes suscitent aujourd'hui des craintes : la montée du nationalisme hindou et le développement, pour l'instant hors de l'Inde, de l'islamisme.

### *a) La montée du nationalisme hindou*

Le mouvement nationaliste hindou, longtemps endigué par le laïcisme des gouvernements indiens depuis Nehru, s'est développé depuis 1980 et a employé, dans certains cas, des moyens d'une extrême violence comme en témoignent les combats qui ont causé la mort de 1 200 personnes lors de la destruction de la mosquée d'Ayodhya en décembre 1992.

Le parti politique représentant ce mouvement, le BJP, a ainsi connu depuis 1984 une rapide ascension. De deux sièges à l'Assemblée, il est ainsi passé à 119 sièges aux élections de 1991 devenant ainsi le principal parti d'opposition.

Depuis, il est vrai, le BJP a essuyé plusieurs revers, en particulier la perte de trois Etats sur les quatre qu'il dirigeait lors des élections partielles locales de novembre 1993

L'extrémisme hindou qui s'appuie à la fois sur le sentiment national indien et sur un regain de la religion hindouiste demeure cependant menaçant. Ainsi, le 10 mars, une manifestation en définitive empêchée par les autorités devait avoir lieu devant la cathédrale de Pondichery qui, selon les nationalistes hindous, aurait été construite sur l'emplacement d'un ancien temple hindouiste. Eu égard au précédent de la destruction de la mosquée d'Ayodhya par des manifestants pour les mêmes motifs et qui s'était accompagnée de la mort de 1 200 personnes, on ne peut que s'inquiéter face à de telles démonstrations.

#### *b) La crainte d'un développement de l'islamisme*

L'Inde compte 120 millions de musulmans, ce qui en fait le deuxième pays musulman du monde après l'Indonésie. Ils sont implantés, à titre principal, dans les Etats de l'Uttar Pradesh, du Bengale occidental, du Bihar, du Maharashtra, du Kerala, de l'Assam, du Tamil Nadu et du Rajasthan.

L'Inde est par ailleurs entourée d'Etats musulmans : le Bangladesh à l'est mais surtout le Pakistan à l'ouest. Elle est proche de l'Afghanistan toujours secoué par les soubresauts des combats qui opposent le pouvoir central aux islamistes, mais aussi des nouvelles républiques d'Asie centrale à majorité musulmane issues de l'éclatement de l'Union soviétique : Turkmenistan, Ouzbékistan, Tadjikistan.

De là, pour le gouvernement indien, la crainte d'un encerclement par des pays musulmans hostiles, dont l'action pourrait en outre trouver des relais à l'intérieur du pays.

Il convient toutefois de noter que jusqu'à présent les musulmans indiens -qui comptent des ministres dans l'actuel gouvernement- ont fait preuve d'un total loyalisme à l'égard de l'Etat indien et ne semblent guère désireux d'embrasser la cause des extrémistes.

## V - LE NECESSAIRE RENFORCEMENT DES LIENS ENTRE LA FRANCE ET L'INDE

### 1. Le constat : des relations par trop limitées

#### *a) Des relations politiques très tenues*

Les rencontres entre les responsables politiques au plus haut niveau des deux pays sont rares. Ainsi, en 1993, seul un ministre français (le ministre délégué au commerce extérieur) s'est rendu en Inde.

Cela est à comparer avec l'attention que plusieurs de nos partenaires européens semblent attacher à l'Inde. Ainsi quatre membres du gouvernement allemand dont le Chancelier Kohl et quatre membres du gouvernement britannique dont le Premier Ministre, M. Major, ont effectué des visites en Inde.

Pourtant, les différends politiques entre les deux pays paraissent singulièrement minimes. Le plus important d'entre eux concerne la prolifération nucléaire. La coopération nucléaire entre les deux pays, qui connaissait un développement favorable, a été stoppée avec l'adhésion de la France au traité de non-prolifération nucléaire. De son côté, comme l'ont souligné plusieurs interlocuteurs de la délégation, l'Inde refuse de signer ce traité qu'elle juge discriminatoire. En effet, le traité n'interdit pas aux Etats ayant fait exploser un engin avant le 1er janvier 1967, de conserver leurs armes. Or l'Inde ne dispose d'une arme nucléaire que depuis 1974. Toutefois, cette divergence entre les deux pays est connue et comprise par les deux parties.



De fait, le ministre français des affaires étrangères compte se rendre en Inde au début avril afin de resserrer des liens par trop distendus.

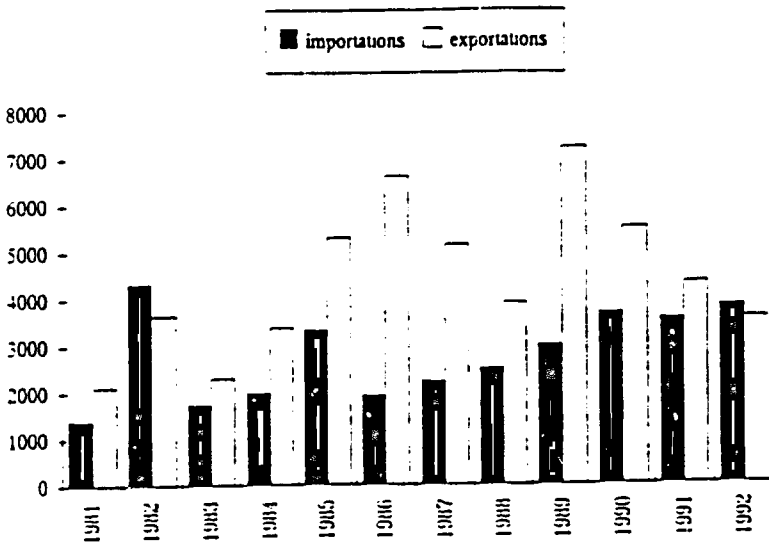
*b) Des relations économiques peu importantes*

Les échanges franco-indiens sont relativement peu importants. Ils occupent, pour les commerces extérieurs des deux pays, une place réduite. La France est ainsi le huitième fournisseur de l'Inde avec seulement 3,8 % des importations en 1991-1992.

**EVOLUTION DE LA BALANCE COMMERCIALE  
FRANCE-INDE**

en MF	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1992*	1993*
importations	1981	3326	1922	2224	2510	3002	3676	3534	3817	2939	3385
exportations	3362	5286	6605	5151	3911	7215	5489	4309	3562	2626	3388
soide	1381	1960	4683	2927	1401	4213	1813	775	-255	-313	3
couverture %	170	158	343	229	156	240	149	121	93	89	100

\* 9 mois



En outre, alors que les exportations indiennes vers la France augmentent rapidement (+ 12 % par an en moyenne depuis 1986), les exportations françaises, liées notamment à la réalisation de grands contrats, varient considérablement d'une année à l'autre. En fait, on assiste actuellement à un rééquilibrage des échanges commerciaux en faveur de l'Inde. En effet, l'augmentation des importations françaises portant sur des biens de consommation, n'a pas été compensée par la croissance des exportations françaises de biens d'équipement.

Les exportations indiennes vers la France sont concentrées sur quelques secteurs traditionnels : textile, habillement et cuir, mais se diversifient avec les produits chimiques et l'agroalimentaire. Les exportations françaises sont caractérisées par la prédominance des produits industriels et, en particulier, des matériels aéronautiques (livraisons d'Airbus en 1989, 1990, 1993 et 1994).

Pour l'avenir, la politique d'austérité budgétaire du gouvernement indien pourrait par ailleurs conduire à des difficultés de financement des programmes de grands travaux actuellement en cours.

Surtout, des contentieux commerciaux sur de grandes réalisations (complexe hydro-électrique de Dul Hasti au Cachemire dont les travaux ont cessé depuis plusieurs mois en raison de difficultés d'ordre géologique et face aux risques de terrorisme ; gazoduc HBJ dont la construction s'est soldée par d'importants surcoûts que le partenaire indien refuse d'assumer) conduisent à des tensions préjudiciables à l'amélioration des relations économiques entre les deux pays. Des tentatives de médiation sont actuellement en cours pour parvenir à un règlement de ces dossiers.

*c) Une coopération culturelle relativement modeste eu égard aux dimensions de l'Inde*

Bien qu'ils demeurent parmi les plus importants dans la zone Asie-Pacifique, les crédits de coopération culturelle, scientifique

et technique avec l'Inde ont sensiblement baissé en 1993 pour s'établir à 48,1 millions de francs.

La coopération linguistique et éducative s'oriente sur la formation des professeurs et la fourniture de matériel pédagogique pour l'enseignement du français, notamment de spécialité.

Le réseau d'Alliance Française qui compte 14 établissements, assure une présence culturelle de la France, reconnue dans 12 des 25 États de l'Union. Leur rôle s'oriente essentiellement vers la diffusion culturelle, scientifique et technique, ainsi que dans la coopération linguistique.

Les échanges culturels sont marqués par une importante action de diffusion du livre français et de traduction, menée par le bureau du livre, avec notamment une présence remarquée de l'Inde comme invité d'honneur au dernier salon du Livre en mars 1993. Les échanges artistiques sont également soutenus, après la mobilisation des réseaux suscitée par "l'année de la France en Inde" en 1989.

La coopération scientifique et technique, enfin, présente une importance particulière avec l'action du centre franco-indien pour la promotion de la recherche avancée (CEFIPRA), qui met en place des programmes conjoints de recherche fondamentale ou appliquée dans le domaine des sciences avancées. Cet instrument de coopération situe notre effort au niveau de celui consenti par l'Allemagne en Inde.

En revanche, les efforts dans le secteur de l'aide au développement sont faibles en comparaison de ceux d'autres pays de la Communauté, à l'exception de la coopération dans le secteur de l'eau.

## **2. Des potentialités favorables à un renforcement des relations franco-indiennes**

Plusieurs éléments devraient conduire, aux yeux de votre délégation, à ne pas négliger l'Inde : son système politique est démocratique et stable ; ses perspectives économiques paraissent réelles ; son insertion dans la région Asie conditionne largement la stabilité de cette zone ; sa population est considérable.

### *a) Une démocratie*

Comme nous l'avons vu, en dépit de ses imperfections, l'Inde est une démocratie. Et une démocratie qui, compte tenu de sa maturité, semble appelée à durer.

Peu de pays de la région peuvent se prévaloir d'un tel régime. nombreux sont ceux qui ne sont pas à l'abri de brusques revirements politiques.

### *b) De réelles perspectives économiques*

La politique économique menée depuis quelques années semble prometteuse.

Au demeurant, plusieurs pays, comme l'Allemagne, le Royaume-Uni, le Japon, les Etats-Unis ou Singapour, considèrent le marché indien comme potentiellement très intéressant et ont engagé, avec la libéralisation en cours, une vigoureuse politique d'implantation ou de coopération avec des entreprises indiennes.

*c) Un pays essentiel pour la stabilité régionale*

De la qualité des relations entretenues par l'Inde avec ses voisins dépend, pour une large part, la stabilité régionale. La France ne peut s'en désintéresser. Aussi s'efforce-t-elle par exemple d'encourager l'Inde et le Pakistan à régler par négociations bilatérales leurs différends.

*d) Une population bientôt égale à celle de la Chine*

Actuellement peuplée de 850 millions d'habitants, l'Inde devrait compter environ 1 milliard d'âmes en l'an 2000 et plus de 1,5 milliard (soit plus que la Chine) en 2025.

Quelles que soient les difficultés rencontrées, il ne paraît guère possible de ne point s'intéresser à un pays disposant d'une telle population.

### **3. La communauté française en Inde**

On compte environ 11 000 Français (hors touristes) en Inde :

- 500 dans la circonscription consulaire de Bombay ;
- 442 dans la circonscription consulaire de New-Delhi ; auxquels il faut ajouter 75 personnes résidant dans la région de Calcutta ;
- 9 000 dans la circonscription consulaire de Pondichery ;
- un millier de "marginiaux".

Ils se répartissent en trois groupes principaux.

- **Les ressortissants français d'origine indienne** essentiellement installés à Pondichéry et au nombre de 9 000. On relèvera que la législation indienne ne reconnaît pas la double nationalité. Par conséquent, aux yeux des autorités indiennes, ces personnes, bien que d'origine indienne, bien que résidant en Inde, sont uniquement de nationalité française.

- **Les détachés d'entreprises et de l'Administration** qui représentent plus de 80% des Français immatriculés auprès des consulats de New-Delhi et de Bombay.

- **Les marginaux itinérants**, émules des hippies des années soixante. Leur nombre est difficile à évaluer dans la mesure où ils se trouvent, le plus souvent, en situation irrégulière. Cependant ils sont estimés à un millier.

En outre, l'Inde accueille chaque année environ 800 000 touristes dont 70 000 Français.

**QUATRIÈME PARTIE**

**CONCLUSION GÉNÉRALE**

## **1. L'Inde : un pays continent**

A 7 500 kilomètres de la France, l'Inde est un territoire de 3 269 000 kilomètres carrés. Le pays s'étend des marges tibétaines aux abords de l'Equateur, du désert de Thar aux chaînes birmanes. C'est un vaste ensemble avec la barrière de l'Himalaya, la large vallée du Gange, les plateaux du Deccan, les chaînes côtières à l'ouest et de riches deltas à l'est. La mousson, qui s'avère déterminante pour l'agriculture, balaie de ses pluies le triangle indien.

**L'Inde inquiète et fascine à la fois. Elle fait la scène de nombreux événements malheureux : assassinats d'Indira puis de Rajiv Gandhi, destruction du temple d'or d'Amritsar au Penjab et de la mosquée d'Ayodhya, tremblement de terre au Maharashtra, accident d'une usine chimique à Bhopal, crues, inondations ... Nous avons trop tendance à oublier ce géant, ce continent.**

**Dans le monde, un homme sur six est indien. La population dépasse 850 millions d'habitants. Elle était de 238 millions en 1901. En 2025, elle pourrait être supérieure à celle de la Chine. Avec Bombay, Delhi et Calcutta, huit villes dépassent le million de résidents. Dans les plus grandes, 30 à 50 % d'entre eux vivent dans des bidonvilles. Chaque année, le pays s'accroît de plus de 17 millions de personnes, ce qui représente la population de l'Australie.**

**Rajiv Gandhi résumait l'Histoire indienne en deux leçons : -la défense de l'Inde demande que nous ayons une maîtrise incontestée de nos approches maritimes. Ceux qui nous ont envahi par la mer ont régné en maîtres étrangers qu'il a fallu rejeter, tandis que les conquérants venus par la voie terrestre ont été finalement absorbés et assimilés par notre société-.**

**L'Inde est un État-civilisation plus qu'un État-nation. Elle est une et multiple, une union composite mais forte, le fruit de la première décolonisation d'envergure du XXème siècle.**



L'empire russe s'est désagrégé, l'Inde, elle, affiche et veut défendre son unité. Elle se transforme et ne souhaite pas rester en marge du grand mouvement de l'Asie. Plus secrète et moins communicative que la Chine, son évolution est néanmoins suivie avec attention par certains pays comme les Etats-Unis, l'Allemagne ou le Japon.

## **2. La prégnance d'un système de castes qui modèle encore largement la société indienne**

L'organisation de la société est gouvernée par des castes. Ce principe de stratification sociale imprègne la vie du sommet à la base. L'hérédité domine. L'Hindou appartient, lui et sa famille, à une catégorie correspondant aux mérites ou aux malheurs supposés de son passé. Il ne peut espérer un meilleur destin dans une réincarnation que s'il accepte sans protester sa condition présente.

**En Inde, on regroupe les castes en quatre grandes catégories : les prêtres, les guerriers, les commerçants -qui représentent les hautes castes- et les serviteurs. Les autres Hindous sont hors caste et parmi eux figurent les intouchables et les tribus. La réalité est en fait plus complexe puisqu'il existe des milliers de castes et de sous-castes, entre lesquelles s'établit une hiérarchie selon les régions géographiques ou linguistiques.**

L'occidentalisation tend à faire évoluer les rigidités du système. On n'imagine pas une usine moderne où s'imbriqueraient les chaînes de commandement de la caste et les exigences professionnelles.

A la suite du rapport Mandal, il a été prévu des réservations d'emplois au seul profit des basses castes. Cependant, les reticences ne manquent pas pour ralentir l'avènement d'une société économiquement et socialement plus égalitaire.

**C'est peut-être dans le domaine politique que le changement apparaît le plus clairement avec l'émergence des**

castes inférieures comme force électorale. En novembre 1993, on a pu constater des alliances qui rassemblaient des masses d'opprimés et un essai de recomposition des forces sociales. Cependant, la politique indienne demeure dominée par les hautes castes.

Deux conceptions s'affrontent : l'une, moderniste, cherche à limiter l'effet stratificateur de la naissance et à y substituer des critères favorisant l'émergence d'une société de classe ; l'autre, traditionnaliste, qui s'oppose au trouble de « l'ordre du monde », fondement de la vie indienne. La défense des traditions hindoues reste d'actualité, d'où le recours à la violence, comme par exemple l'immolation par le feu et les événements d'Ayodhya en décembre 1992.

Le renouveau de l'hindouisme nationaliste répond à la montée de l'intégrisme musulman. L'Inde demeure l'héritière d'une idéologie hindoue, où le religieux domine dans une nation fondée sur la base de la laïcité, mais où l'Islam est minoritaire sans être périphérique ni secondaire. 120 millions de musulmans habitent l'Inde, ce qui est supérieur à l'ensemble de l'Égypte et de l'Irak réunis.

### 3. Au-delà de la crise du Cachemire : l'Inde craint un encerclement islamique

Trois événements ont marqué l'Inde au début de son histoire : la partition -c'est-à-dire l'amputation de son territoire pour créer le Pakistan-, l'échec dans la délimitation de sa frontière avec la République chinoise et l'ambition de Nehru de jouer un rôle international.

Trois guerres indo-pakistanaïses ont mis en valeur le problème du Cachemire en 1948, 1965 et 1971. Depuis, les troubles continuent. En quatre ans, près de 8 000 personnes auraient été tuées. Attentats, embuscades et attaques de camps militaires se produisent en Jammu et au Cachemire indien. Cette région, cloisonnée par le relief, est très diverse au point de vue ethnique. Les musulmans y sont majoritaires. Sur une population de plus de 6 millions d'habitants, ils sont inégalement répartis et représentent 95 % au

Cachemire, 38 % au Jammu et 45 % au Laddakh. En face de l'armée indienne se trouvent des militants séparatistes organisés en petits groupes. L'économie se dégrade. La méfiance et la peur régissent.

Pour l'opinion indienne, les revendications de rattachement au Pakistan ou d'indépendance ne sont pas admissibles. L'État du Cachemire fait partie intégrante de l'Union. Au Pakistan, Mme Bhutto déclare : -le jour n'est plus éloigné où le Cachemire sera nôtre- et s'apprête à attaquer l'Inde devant la commission des Droits de l'Homme des Nations Unies.

Le conflit indo-pakistanaï n'est pas seulement récurrent, il s'est aggravé à la suite de l'effondrement de l'ancienne Union soviétique, alliée de l'Inde. L'environnement de sécurité dans la région s'est trouvé bouleversé. L'Union indienne se sent isolée et menacée. Elle se trouve désormais seule face au Pakistan et à la Chine. Les trois pays, étant des puissances nucléaires, suscitent l'inquiétude.

Plus grave encore, on redoute à Delhi un front commun islamique constitué avec les nouvelles républiques d'Asie centrale, un axe qui réunirait Bakou à Alma-Ata, en passant par Islamabad. L'Inde, en raison de ses dimensions et de ses diversités, pense que le principe même d'un séparatisme au Cachemire entraînerait des effets de domino au Pendjab, en Assam, dans des États du nord-est ou pour les populations tribales. L'opposition entre hindous et musulmans s'aggrave avec la montée de forces qui voudraient faire de l'Inde un pays purement hindou, comme d'autres sont purement islamiques. Des idées inacceptables à Delhi où le rôle politique des mosquées dans la zone devient une préoccupation majeure.

La virulence de l'intégrisme fragilise la construction indienne. Tout échec de l'Inde apparaîtrait comme celui de la laïcité face aux extrémistes religieux.

Devant cette montée des tensions, l'Inde a été bien inspirée de se rapprocher de la Chine. Mais la méfiance demeure envers Pékin, vendeur d'armes et soutien de mouvements révolutionnaires ou insurrectionnels.

#### 4. Les signes du changement

Dans un contexte régional incertain, les risques d'une guerre, sans pouvoir être exclus, apparaissent limités, les frères ennemis ayant conscience du coût financier et diplomatique d'un nouveau conflit.

L'Inde est témoin du développement de l'Asie et ne veut pas rester à l'écart de l'essor économique. Elle tend à s'ouvrir au monde extérieur et à modifier ses règles du jeu. Le pays devient moins bureaucratique et peut espérer un taux de croissance de 5 à 6 % dans les prochaines années.

Le souffle de la réforme s'insère dans la société. Plus de la moitié des Indiens sont illettrés : un chiffre terrifiant, un contraste saisissant dans le monde asiatique. Pour combler ce retard, qui touche particulièrement les femmes, le gouvernement indien a compris qu'il fallait faire un effort budgétaire important sur l'éducation primaire. Dans ce pays aussi, il faut souligner le rôle des moyens de communication modernes et des Indiens de l'étranger pour faire ressortir les tares et les vices d'un système figé. La mobilité de l'information, l'effet CNN, suscitent le désir et l'envie.

La nouvelle donne indienne exerce un attrait sur de nombreuses entreprises américaines. Les Etats-Unis ont perçu qu'il fallait prendre la place laissée vide par l'ancienne URSS. Dehli semble plus important pour eux qu'Islamabad. Ce nouvel intérêt s'appuie sur l'existence en Inde d'une classe moyenne de 200 millions de personnes, presque l'équivalent du marché américain. En 1993, les entreprises des Etats-Unis ont investi davantage qu'en 45 années d'indépendance indienne. Comment ne pas être frappé par l'intérêt que porte l'Allemagne à l'Inde, à la suite du voyage officiel de M. Rao à Bonn, du 2 au 5 février 1994 ?

On s'interroge dans les capitales occidentales sur les mérites comparés de la Chine et de l'Inde, les deux géants du monde.

**Les Chinois constituent un peuple plus homogène. Ils sont fascinés par les Etats-Unis, assoiffés de consommation et soutenus par une diaspora dynamique de 50 millions de personnes. Ils connaissent un grand bond en avant, une aubaine pour la civilisation malade de l'Occident. Mais la Chine n'est pas une démocratie. La succession de ses dirigeants est incertaine et l'avenir politique imprévisible.**

**Les Indiens représentent pour le capitalisme mondial un marché moins flamboyant. Cependant, ils ont une culture, une personnalité et une vision à long terme. L'Inde n'enregistre pas des taux de croissance explosifs, mais elle n'a presque jamais subi de situations chaotiques dues à des changements brusques et intempestifs. Elle a trois facteurs de stabilité : l'anglais, des grands groupes qui recherchent des associations internationales et des institutions développées.**

**Le problème n'est pas de choisir entre l'Inde et la Chine, mais de réfléchir et de percevoir, à travers elles les grands changements de l'avenir.**

\*

\* \*

## **EXAMEN EN COMMISSION**

**Le présent rapport a été examiné par la Commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées au cours de sa réunion du 6 avril 1994.**

**A l'issue de l'exposé du rapporteur, M. Jean-Paul Chambriard a fait observer que, dans certains domaines comme l'aéronautique, l'Inde avait atteint un haut niveau technologique. Il s'est inquiété des repercussions que pourrait avoir un développement**

rapide des exportations de ce pays disposant d'une main-d'œuvre nombreuse et très peu coûteuse. Il a noté que l'action de la France en Inde, compte tenu de la taille de ce pays ne pouvait avoir qu'un impact limité et qu'une action coordonnée de l'ensemble de l'Union européenne serait, dans ces conditions, opportune. Enfin, M. Jean-Paul Chambriard a souligné la gravité du problème du Cachemire pour l'Union indienne.

M. Roland Bernard a insisté sur le sentiment de fierté des Indiens, qui se traduisait notamment dans leur opposition au traité de non-prolifération nucléaire jugé discriminatoire à leur égard. Il a rappelé que les autorités indiennes niaient officiellement l'existence de recherches nucléaires à des fins militaires. Il a fait observer que l'Inde était une véritable démocratie ce qui, dans la région, pouvait bien apparaître comme une spécificité.

M. Yvon Collin a souligné que l'Inde disposait d'une main-d'œuvre très importante. Il a relevé que les entreprises françaises éprouvaient souvent des difficultés d'implantation sur place faute d'un effort suffisant de connaissance et de pénétration du marché.

M. Philippe de Gaulle s'est interrogé sur la solidité de l'unité indienne menacée par de nombreux séparatismes.

M. Michel d'Aillières a relevé l'existence de tensions entre les communautés hindouiste et musulmane. Il s'est interrogé sur la puissance du Parti du Congrès et sur sa maîtrise de la situation.

M. Jacques Golliet s'est inquiété des éventuelles conséquences de la "rivalité", notamment nucléaire, opposant l'Inde et le Pakistan.

M. Claude Estier s'est interrogé sur la volonté de l'Inde d'obtenir un siège au Conseil de sécurité des Nations Unies dans le cadre de l'élargissement de cette instance.

M. Andre Jarrrot a évoqué avec M. Xavier de Villepin, président, le rôle de l'anglais et la multiplicité des langues en usage en Inde.

En réponse aux questions des commissaires, M. Xavier de Villepin, président, a notamment précisé que l'un des axes majeurs de la politique du gouvernement était de préserver l'unité du pays. Il a indiqué que le Parti du Congrès, fragilisé un temps, avait retrouvé sa force d'antan et semblait aujourd'hui moins menacé par l'émergence du parti hindouiste BJP. Il a souligné que l'Inde refusait d'adhérer au traité de non-prolifération car elle le considérait comme discriminatoire. Il a fait observer que l'Inde poursuivait, tout en affirmant s'être dotée de l'arme nucléaire à des fins exclusivement pacifiques, le développement de vecteurs balistiques. Enfin, il a rappelé que sans avoir encore déposé de candidature officielle au Conseil de sécurité des Nations Unies dans le cadre de son élargissement, l'Inde souhaitait que le tiers-monde soit mieux représenté au sein de cette instance et estimait être en bonne position pour le faire.

**La commission a alors adopté le présent rapport et autorisé sa publication.**

**ANNEXES**



## ANNEXE N° 1

## QUELQUES DONNÉES SUR L'INDE

Principaux indicateurs

. Superficie	: 3 287 263 km <sup>2</sup>
. Population	: 890 M hab (estimation fin 1993)
. Densité	: 270 hab/km <sup>2</sup>
. Taux d'alphabétisation	: 52 %
. Croissance démographique	: 2 %
. PNB	: 222 Mds USD sur 1992/93
. PNB/Hab	: 254 USD/hab
. Tx de crois. du PIB	: + 3,8 %
. Solde de la balance commerc.	: - 3,3 Mds USD
. Balance courante	: - 4,9 Mds USD
. Inflation	: 8,6 %
. Dette extérieure	: 74,5 Mds USD
. Ratio du service de la dette	: 30,4 %
. Réserves en devises	: 10,4 Mds USD

Nature de l'Etat : Fédération de 25 états, établis sur des bases essentiellement linguistiques et 7 territoires de l'Union

Nature du régime : Démocratie parlementaire

Chef de l'Etat : M. Shankar Dayal SHARMA

Premier Ministre : M. Narasimha RAO

Ministre des Affaires Etrangères : M. Dinesh SINGH

**Monnaie :** Roupie ; Taux de change au 31-12-93 : 1USD = 31.39 Rp ; 1FF = 5.32 Rp

**Comptes extérieurs :**

En Mds USD	1990-91	1991-92	1992-93
Exportations	18,1	18	18,4
Importations	24	19,5	21,7
Solde commercial	5,9	- 1,5	- 3,3

**Principaux postes du commerce extérieur :**

- Exportations (en % des exportations totales) : + 2,2 % en valeur en 1993

Produits textiles : 28 %

Pierres précieuses, joaillerie : 17 %

Produits agricoles et alimentaires : 17 %

- Importations (en % des importations totales) : + 11,1 % en valeur en 1993

Matières premières, énergie : 32 %

Produits chimiques : 13 %

Biens d'équipements : 20 %

**Principaux partenaires commerciaux :** (chiffres provisoires pour 1993)

## Clients :

Etats-Unis : 19 %  
 CEE : 28 %, dont Allemagne 7.5 %, Royaume-Uni 7.4 %  
 Japon : 7.7 %

## - Fournisseurs :

Etats-Unis : 10 %  
 CEE : 30 %, dont Allemagne 8.4 %, Royaume-Uni 6.6 %

**Principaux investisseurs étrangers :** (chiffres provisoires)

investissements approuvés en 1993 (11 premiers mois)  
 Etats-Unis : 33 Mds Rp.  
 Royaume-Uni : 6 Mds Rp.  
 Suisse : 4 Mds Rp.

**Relations commerciales avec la France :**

Nombre d'entreprises françaises dans le pays : 118

Rang de la France dans les importations totales du pays : 8<sup>ème</sup>

Part de marché : 3.2 %

**Principales exportations françaises :**

- Biens d'équipement professionnels : 65 %

**Principales importations françaises :**

- Textile-habillement : 53 %  
 - Agro-alimentaire : 14 %

en millions de FF	1989	1990	1991	1992	1993
Export. françaises	7 215.1	5 486.8	4 309.6	3 561.9	4 314.8
Import. françaises	3 002.3	3 675.8	3 534.4	3 816.7	4 310.7
Solde	4 212.7	1 811	775.2	- 254.7	4.1
Taux de couverture	240.3 %	149.2 %	121.9 %	93.3 %	100.1 %

(statistiques françaises)

en milliards de roupies	1989/90	1990/91	1991/92	1992/93
Exportations françaises	16.12	13.04	15.15	17.22
Importations françaises	6.38	7.62	10.42	13.65

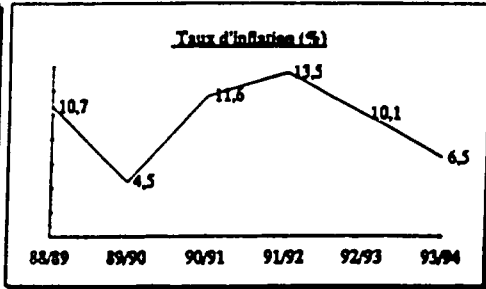
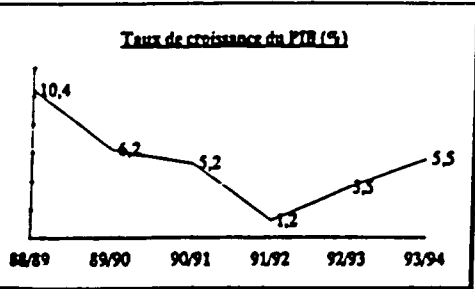
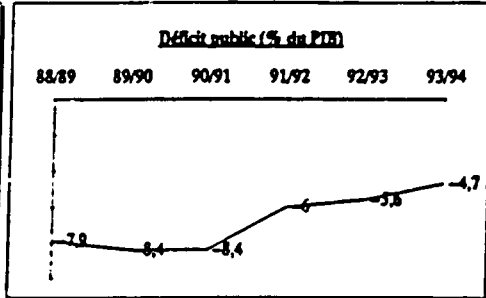
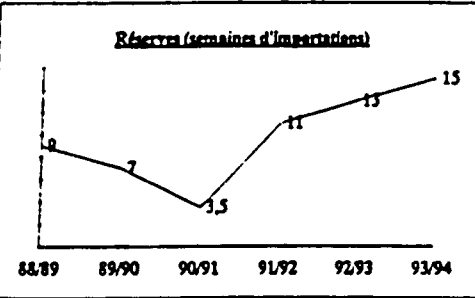
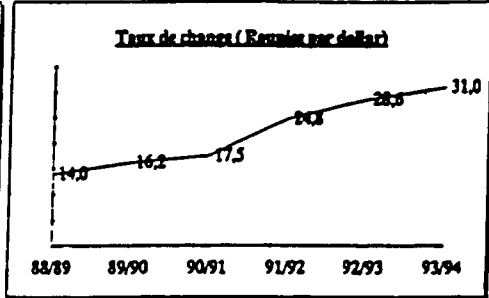
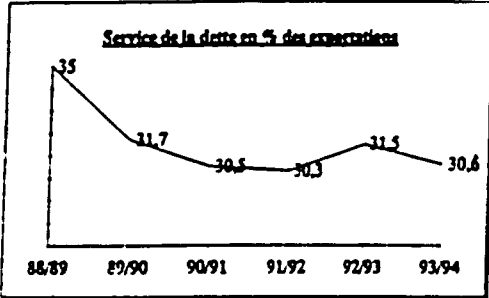
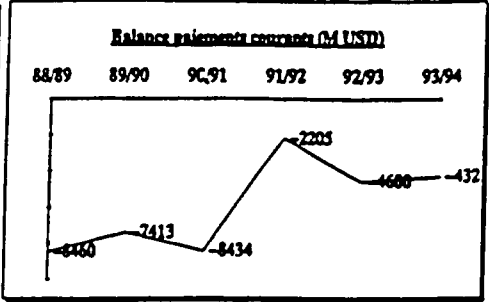
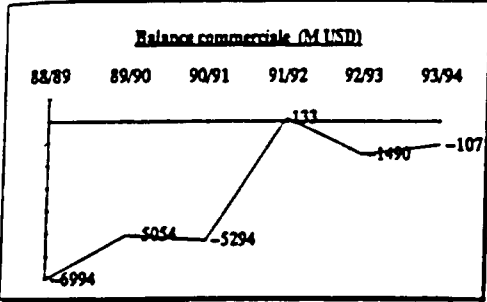
(statistiques locales. NB : les chiffres pour 1993/94 ne sont pas encore disponibles. l'année fiscale indienne se terminant le 31 mars)



ANNEXE N° 3

SITUATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE DE L'INDE

Source : DREE

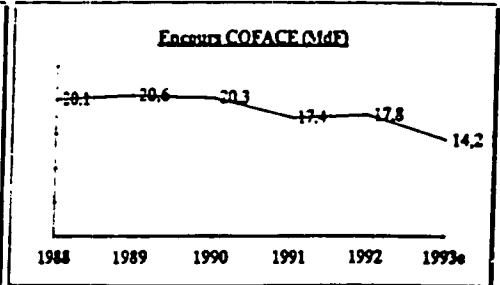
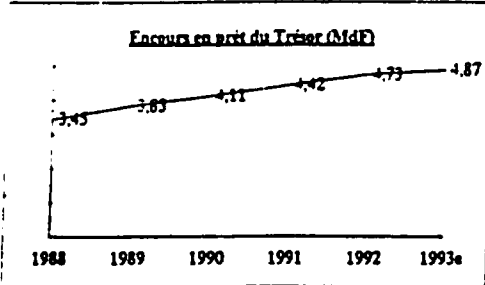
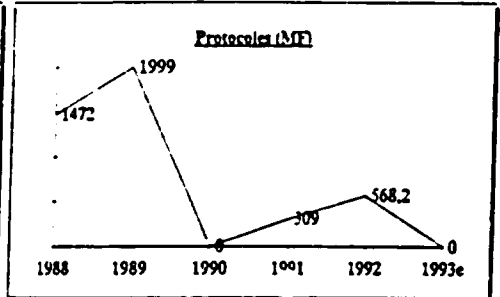
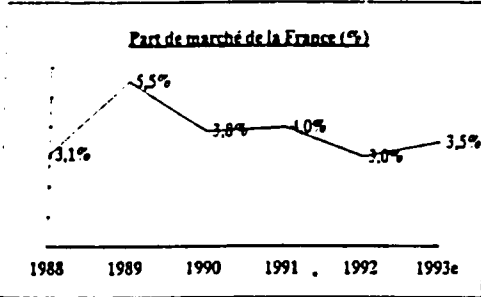
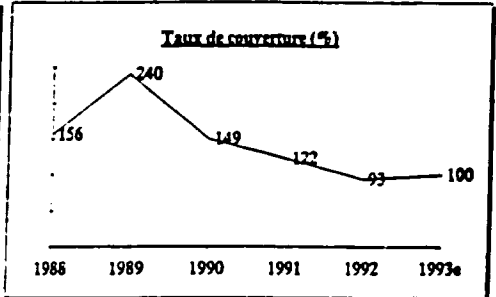
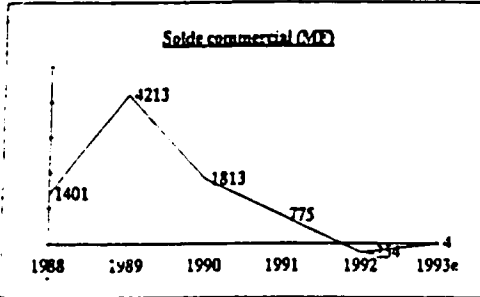
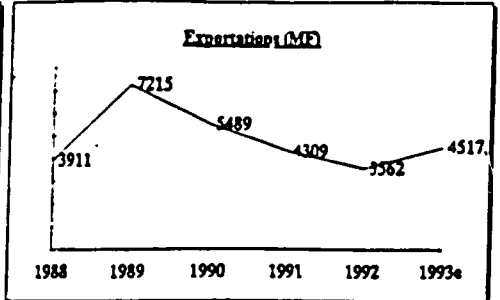
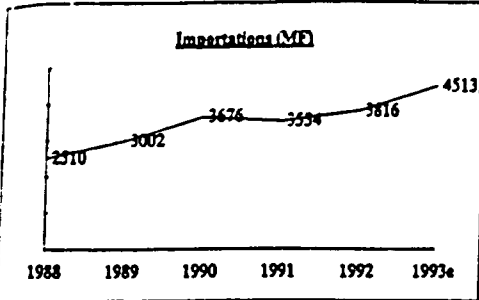


- Forte réduction des déficits externes suite aux réformes économiques initiées en 1991
- Arrêt de la chute continue de la Roupie depuis mi 93 grâce à l'amélioration des réserves
- Réduction significative du déficit public à partir de 1991
- Difficile retour à la croissance après les mesures de réduction des dépenses publiques
- Réduction de l'inflation à partir de 1991 malgré la libération de certains prix

## ANNEXE N° 4

### RELATIONS ÉCONOMIQUES ET COMMERCIALES FRANCE-INDE

Source : DREE



- Grande variabilité annuelle de nos exportations dépendantes des grands contrats (aéronautique)
- Augmentation régulière des importations en provenance d'Inde
- Réduction importante de notre assistance financière suite aux problèmes bilatéraux
- Forte diminution de notre encours COFACE

**ANNEXE N° 5**

**CARTE DE L'INDE**

INDE

0 100 200 300 km

CHINE

